

Décembre 2024

# les Échos de Vaour



Bulletin d'informations du village de Vaour





Illustration de couverture :  
Actions Communes



## Voeux du Nouvel An

L'équipe de  
Coordination  
Municipale

vous donne ren-  
dez-vous pour fêter la  
Nouvelle Année, le dimanche  
12 Janvier à partir de 12h à la  
Salle des fêtes, pour un repas  
partagé !

## Etat civil



■ Bienvenue à  
Adelaïde et Joa-  
chim Guyral, fille  
et fils d'Eloïse et  
Victorien, nés le  
12 juin 2024

■ Et à Maé Ra-  
viart, fils de Laura et Clément,  
née le 14 juin 2024, ainsi qu'à  
Maya Mires, fille de Marie et  
Steven, née le 30 septembre  
2024.

■ Nous regrettons les décès  
de Robert Maury à l'âge de 101  
ans

■ Et de John Power (père)  
survenu le 12 septembre 2024  
à l'âge de 86 ans.



## La Vaourette

Lettre d'informations municipales  
du village de Vaour

**Vous souhaitez recevoir notre  
lettre d'informations électro-  
nique ? Rien de plus simple !**

Rendez-vous en bas de la page  
d'accueil de notre site [www.  
vaour.fr](http://www.vaour.fr), et renseignez votre  
adresse mail dans le champ  
prévu à cet effet.

Autre moyen : nous en faire la  
demande par mail à  
[communication@vaour.fr](mailto:communication@vaour.fr)

## Édito

«**N**ous voici à quelques semaines de Noël, les villes commencent à s'illuminer, les vitrines à se décorer, les réjouissances à se préparer... J'ai l'impression que parfois cette fête, devenue un véritable business, fait de frénésie commerciale, de cadeaux innombrables commandés en quelques clics sur internet, de dinde et de bûche, nous fait oublier l'essentiel...

Beaucoup d'entre nous ont vécu cette scène, où l'on ouvre ce cadeau improbable, cet objet totalement inutile acheté à la dernière minute par une vieille tante où l'on se sent obligé de dire merci, ou bien cette sensation d'avoir beaucoup trop mangé, trop bu, trop dépensé, trop, trop, trop...

Mais pourquoi nous infliger ça ?  
Alors que faire ?

Au fil des années, l'envie de résister et de me libérer de ces injonctions sociales est de plus en plus forte !

N'est-il pas possible de passer un moment chaleureux en famille ou entre amis simplement, sans fioriture, sans nous faire happer par cette vague de surconsommation ?

Ne pouvons-nous pas faire un délicieux repas à moindre coût avec des produits locaux ? Créer nous-même nos cadeaux, recycler, inventer, faire avec ce qu'on a et ce qu'on est... et privilégier le lien humain, le plaisir d'être ensemble, de rire, de jouer, de célébrer etc...

Un cadeau immatériel ou fait main, un moment privilégié offert avec cœur sera sans doute plus précieux et touchant qu'un objet qui finira par s'abîmer ou se perdre...

Rien ne me paraît plus précieux qu'un câlin de son enfant, un fou rire avec ses ami.es, une balade au coucher du soleil avec son amoureux.se, une discussion profonde avec un proche, un coup de main de son voisin, un regard bienveillant d'un inconnu etc...

Dans ce monde qui nous pousse à la consommation et à l'individualisme, l'entraide et la chaleur humaine devraient, selon moi, être notre carburant ! (mais celui-là ne pourra jamais être taxé par l'État...)

Ce sont ces valeurs qui m'ont personnellement donné envie de m'investir dans l'aventure municipale collective de Vaour.





# Infos municipales

Il y a quelques années, je n'avais jamais entendu parler de démocratie participative, je ne m'intéressais pas trop à la politique et encore moins à la vie municipale. Et pourtant, c'est en me retrouvant dans ces premières assemblées citoyennes, en voyant cette émulation et toutes ces personnes qui se connaissaient peu mais qui pourtant avaient envie de rêver et co-créer ensemble pour leur village, que j'ai eu envie de donner un peu de mon temps et de mes compétences à ce beau projet.

Au départ nous étions sans doute un peu inconscients... La majeure partie n'avait comme moi aucune expérience en termes de gestion municipale et pourtant nous avons accompli notre mission, grâce à la participation de nombreux habitants, à l'audace et la conviction de certains, à l'expérience des anciens élus, des employés municipaux et surtout grâce à l'investissement colossal et dévoué de quelques membres de l'équipe.

Oui, tout n'est pas facile, comme toute entreprise collective. Oui, nous sommes critiqués, comme tous ceux qui sont exposés publiquement. Oui, nous sommes fatigués et une partie d'entre nous ne repartira probablement pas en 2026. Mais nous pouvons être fiers de ce que nous réalisons, de ce que nous avons appris, de ce que nous avons mis en place et semé...

Car oui, Vaour et son fonctionnement participatif, malgré ses limites, inspirent de nombreuses communes en France !

Avec le groupe de Coordination Municipale, nous gardons le cap et sommes motivés pour aller au bout de cette expérience. Puis nous ferons de notre mieux pour que cette logique participative et collective puisse continuer d'exister au niveau municipal. Nous serons disponibles pour accompagner les habitants qui veulent poursuivre cette démarche. Et ils pourront s'appuyer sur tout le travail déjà accompli et les outils mis en place !

Dans ce contexte, voici les questions que j'aimerais que chacun (d'entre nous) se pose...

Que pouvons-nous apporter à la collectivité qui nous nourrisse personnellement ? Comment pouvons-nous nous rendre utile tout en respectant nos contraintes personnelles et professionnelles ?

Dans nos vies surchargées et nos emplois du temps millimétrés, nous avons tous quelque chose à offrir au monde que ce soit notre énergie, notre temps, nos connaissances, notre expertise, nos convictions, notre soutien moral ou financier...

Personne n'est indispensable mais tout le monde est important !

Sur ce, je vous souhaite avec un peu d'avance un Joyeux Noël (et une Heureuse sobriété).

Et avec l'équipe de Coordination Municipale, on vous donne rendez-vous pour fêter la Nouvelle Année, le dimanche 12 Janvier à partir de 12h à la salle des fêtes pour un repas partagé !

**Julie Rigou,**

*Membre non-élue de l'équipe de Coordination Municipale*

---

## Traversée du village par les poids lourds (suite)

Quelle fut notre surprise quand les services de voirie du département sont revenus nous voir afin de nous accompagner dans la gestion de la circulation de semi-porteurs de plus de 44 tonnes circulant dans notre centre-bourg.

Cela nous confirme qu'il est important de rencontrer les "acteurs de terrain" en direct – ici la Cheffe du Service Entretien Circulation Routière (qui depuis a malheureusement changé de service), ou encore les responsables voirie des secteurs de Cordes et de Vaour pour faire avancer les dossiers.

Ces professionnels de la voirie ont donc écrit aux gestionnaires de GPS pour leur indiquer le rétrécissement dans Vaour et les chaussées étroites afin d'éviter des reports de trafic via cette RD.

Ils ont aussi mis en place des panneaux sur la route départementale 91 indiquant "circulation PL difficile dans Vaour". Certes, nous aurions préféré que ces panneaux soient installés plus clairement et mis en place à la Pierre Plantée (carrefour Gaillac-Castelnau/Gaillac-Vaour) avant la montée sur le Causse

car là, ça déplace la circulation de ces véhicules sur le bas de la route d'Itzac vers Vindrac.

Et enfin, dans le cadre d'une visite sur site après la réunion, il a été convenu de revoir la signalisation verticale et horizontale en place, parfois contradictoires et de proposer un aménagement avec jardinières amovibles et une circulation alternée de part et d'autre de la zone étroite.

La commission voirie ne manquera pas de consulter les Vaourais afin de mener à bien ce travail.



## La saison de la chasse

La chasse est ouverte depuis le 8 septembre dernier.

Le cadre réglementaire de la chasse est défini par un arrêté préfectoral (RAA spécial n°254-arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse pour la campagne 2024-2025 du 20 juin 2024). Voici ci-dessous des extraits de cet arrêté pour présenter les éléments qui nous paraissent importants ; l'ensemble de l'arrêté peut être consulté sur [www.tarn.gouv.fr](http://www.tarn.gouv.fr).

### ■ Article 1er à propos de l'ouverture et de la clôture de la campagne 2024-2025

La période d'ouverture générale de la chasse à tir par arme à feu ou par arc de chasse est fixée, pour le département du Tarn, du **8 septembre 2024 au 28 février 2025 au soir**.

C'est notamment le cas pour les espèces suivantes : belette, blaireau, chien viverrin, fouine, martre, putois, ragondin, rat musqué, raton laveur, renard, vison d'Amérique, corbeau freux, corneille noire, étourneau sansonnet, geai des chênes et pie barvide.

### ■ Article 2 à propos des périodes et conditions de chasse par espèce

Par dérogation à l'article 1<sup>er</sup>, les espèces de gibier figurant au tableau ci-après ne peuvent être chassées que pendant les périodes comprises entre les dates et aux conditions de chasse suivantes.

### ■ Rappels réglementaires

**Précisions des dates selon les types de chasse ou selon les animaux chassés**

- La chasse à courre, à cor et à cri, **est ouverte du 15 septembre 2024 au 31 mars 2025**.

### Extraits de l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> août 1986 modifié

- Les animaux des espèces cerf, daim, mouflon, sanglier et chevreuil, ne peuvent être tirés qu'à balle ou au moyen d'un arc de chasse.

ESPECE DE GIBIER	DATE D'OUVERTURE	DATE DE CLÔTURE	CONDITIONS DE CHASSE
Lapin de garenne	08/09/24	08/12/24 au soir	L'emploi du furet est autorisé
Lièvre	08/09/24	28/02/25 au soir	Le plan de chasse obligatoire est applicable sur l'ensemble du département. Le tir est autorisé uniquement du 6/10/2024 au 8/12/2024 les mercredis, dimanches et jours fériés.
Perdrix rouge et grise	08/09/24	08/12/24 au soir	
Faisan	08/09/24	05/01/25 au soir	Le tir du faisan obscur est interdit sur tout le département.
Mouflon	08/09/24	28/02/25 au soir	
Cerf	08/09/24	28/02/25 au soir	
Daim	01/07/24	28/02/25 au soir	Du 1/07/2024 au 7/09/2024 : chasse à l'approche ou à l'affût avec une autorisation préfectorale.
	01/06/25	30/06/25 au soir	Chasse à l'approche ou à l'affût avec une autorisation préfectorale.
Chevreuil	01/07/24	28/02/25 au soir	Du 1/07/2024 au 7/09/2024 : chasse à l'approche ou à l'affût (uniquement du brocard) avec une autorisation préfectorale. Tir du chevreuil en battue, autorisé à la grenaille de plomb ou de substitution n°1 et n°2, en plus de la balle, uniquement sur les cantons et communes cités dans l'article 4.
	01/06/25	30/06/25 au soir	Chasse à l'approche ou à l'affût (uniquement du brocard) avec une autorisation préfectorale.
Sanglier*	01/07/24	30/06/25 au soir	Du 01/07 au 14/08/2024 : la chasse est autorisée à l'affût ou à l'approche ou en battue avec registre de battue obligatoire après autorisation individuelle délivrée par la DDT. Du 15/08 au 07/09/2024 au soir : la chasse est autorisée en battue avec registre de battue obligatoire ou bien à l'approche ou à l'affût (un bilan est à retourner à la DDT ou à la FDC pour ce 20 septembre). Du 08/09/2024 au 31/03/2025 au soir : tous types de chasse. Du 01/04 au 31/05/2025 : la chasse est autorisée, uniquement pour la protection des semis à l'affût ou à l'approche, voire en battue à titre exceptionnel après autorisation préfectorale délivrée par la DDT. Du 01/06 au 30/06/2025 : la chasse du sanglier est autorisée à l'affût ou à l'approche ou en battue avec registre de battue obligatoire après autorisation individuelle délivrée par la DDT. (*pour les jours de chasse, voir l'article 3)



# Infos municipales

- Toute arme de chasse ne peut être transportée à bord d'un véhicule que placée sous étui ou démontée. Dans tous les cas, l'arme doit être déchargée.

## Extraits du schéma départemental de gestion cynégétique 2022-2028

**Agrainage dissuasif\* dans le Tarn** (sous réserve de modifications de ce schéma pour 2025 suite à l'application du décret n°2023-1363 du 28 décembre 2023) :

- Strictement interdit du 15 octobre au 29 février de l'année suivante.
- L'agrainage du grand gibier réalisé dans un autre but que dissuasif est interdit toute l'année, dans l'ensemble du département.
- L'agrainage dissuasif est autorisé exclusivement en zones forestières, à une distance minimale de 200m de toute parcelle exploitée en production agricole. La distance peut être réduite en accord avec les exploitants concernés.



**L'agrainage dissuasif est une mesure de prévention des dégâts occasionnés par les animaux aux cultures et aux biens. Il est réglementé : certains dispositifs sont autorisés et seuls les produits naturels d'origine végétale et non transformés sont autorisés.**

### ■ Règles élémentaires de sécurité en action de chasse

- Il est interdit dans le département du Tarn de se poster, de circuler ou de stationner avec une arme à feu, sauf déchargée, sur l'emprise (accotements, fossés et chaussées) des routes, voies et chemins publics affectés à la circulation publique. En ces lieux, il est également interdit d'en faire usage.



- Il est interdit à toute personne placée à portée de fusil d'une de ces routes, chemins ou voies ferrées et navigables, de tirer dans cette direction ou au-dessus. Il est également interdit de tirer en direction des lignes de transport électrique ou de leurs supports.
- Il est interdit à toute personne, placée à portée de fusil des stades, lieux de réunion publique en général et habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardin), ainsi que des bâtiments et constructions dépendant des aéroports, de tirer en leur direction.

Nathalie Mulet et Lisa Matz

## La réglementation de la chasse et vous - VRAI ou FAUX ?

### ■ Il existe des jours "sans chasse"

**FAUX** À part la chasse au gibier de montagne autorisée uniquement les mercredis, samedis et dimanches, il n'y a pas de jour sans chasse, la seule restriction étant le respect des dates d'ouverture et de fermeture du gibier concerné.

### ■ La chasse n'est autorisée que de jour

**VRAI** La chasse n'est autorisée que de jour. Le jour s'entend du temps qui commence une heure avant le lever du soleil au chef-lieu du département et finit une heure après son coucher.

### ■ On peut utiliser un véhicule en action de chasse

**FAUX** Un véhicule automobile est un engin prohibé en action de chasse. Le seul usage autorisé est celui qui permet au chasseur d'aller d'un poste à un autre après que l'action de chasse soit terminée.

### ■ La chasse est autorisée sur les chemins ruraux

**VRAI et FAUX** En règle générale, la chasse sur les chemins ruraux n'est pas autori-

sée mais il peut y avoir des circonstances particulières propres à la commune, pour un chemin déterminé. Il convient de s'informer auprès de la mairie. La règle générale est donc celle de l'interdiction de tout "hors piste".

### ■ On ne chasse pas près des habitations

**VRAI et FAUX** Il n'y a pas de distance déterminée de chasse près des habitations, mais pour des raisons de sécurité publique, une interdiction de tir en direction des habitations, routes, chemins, lieux et aménagements publics. Dans les communes où une Association communale de chasse agréée (ACCA) est créée, les terrains situés à moins de 150 mètres autour des habitations sont exclus du territoire de chasse de l'ACCA et donc de l'action de chasse de ses adhérents, sauf autorisation préalable du propriétaire du terrain en question.

### ■ La pose de panneaux de signalisation temporaire par les organisateurs d'une action de chasse est obligatoire

**VRAI** Le jour même, les panneaux doivent être posés avant le commencement effectif de la chasse et retirés dès que la chasse terminée.

### ■ Le port du gilet fluorescent est obligatoire uniquement pour les chasseurs

**FAUX** Il est obligatoire pour les chasseurs et tous les participants à la chasse, y compris les personnes non armées.

### ■ On peut nourrir les sangliers

**FAUX** L'agrainage du grand gibier - le sanglier (*Sus scrofa*) est considéré comme un grand gibier - réalisé dans un autre but que dissuasif est interdit toute l'année dans l'ensemble du département du Tarn. À but dissuasif, il est strictement interdit du 15 octobre au 29 février de l'année suivante.

### ■ Certains chassent le pigeon voyageur

**FAUX** Le pigeon voyageur n'est pas un gibier, il est protégé par la loi.



## Conseils municipaux

Les compte-rendus officiels sont disponibles en mairie ou sur le site internet [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr)

### ■ Conseil municipal du 30 mai 2024

#### • Reconduction de la délégation de compétences assainissement

La communauté de communes est responsable de la compétence assainissement mais **cette compétence a été déléguée à la commune** au nom et pour le compte de la 4C.

La commune de Vaour entend poursuivre matériellement l'exécution de la compétence assainissement sur son périmètre, dans l'attente de la finalisation des études en cours.

Elle estime que compte tenu des circonstances locales, cela permettra d'assurer au mieux la gestion du service pour les usagers, de permettre la continuité du service public et d'assurer au mieux la sécurité juridique de l'exercice de cette compétence durant la phase transitoire du transfert de compétence.

#### • Création à compter du 1er septembre 2024 d'un emploi permanent de secrétaire général de mairie

Dans le grade de Rédacteur à temps non complet de 16 heures hebdomadaires (= emploi de Beate Cerda actuellement en tui-lage avec Claire Elie avant le départ de cette dernière fin 2025).

#### • Demande de subvention dans le cadre de l'aménagement du village et en lien avec la circulation douce

Pour la **création d'un escalier en pierre et de sa rambarde\***, place de l'église, pour un montant de 17 397,00 € HT avec une subvention du département de 5 219 € HT.

Coût pour la commune : 12 397,00 € HT.

#### • Convention d'achat eau potable à Penne

Le maillage des canalisations d'eau potable entre Penne et Vaour étant terminé, c'est la commune de Penne qui alimente à présent la commune de Vaour en eau potable.

Suite à une évaluation du **coût de revient de l'eau potable**, un prix de 0,43 € le m<sup>3</sup> est arrêté.

\* L'escalier est aujourd'hui en construction

### ■ Conseil municipal du 27 juin 2024

#### • Modification du temps de travail (= Poste de Claire Elie)

Création d'un **emploi de Rédacteur principal à temps non-complet** pour une durée de 11h15 par semaines

### ■ Conseil municipal du 20 août 2024

#### • Avis favorable au projet du PLUi avec les réserves suivantes :

##### - Ajout au patrimoine boisé

L'allée d'ormes bicentenaires du début de la route de Cordes sur la D33 entre le carrefour avec la rue du Nord et celui de la route du Château.

Le cèdre multi centenaire du parc du relais des Templiers sis au 3, rue du Nord.

##### - Ajout à l'Atlas du potentiel de densification, les parcelles suivantes :

*Parcelle D567 sise au lieu-dit Aymès.* L'extrémité nord de cette parcelle a été retirée du zonage. Il est important que la propriétaire agricultrice puisse poursuivre son projet agricole et habiter sur cette parcelle. Cette dernière est dans la zone constructible de la carte communale et devrait pouvoir retrouver sa constructibilité en son entier dans ce PLUi (voir document annexe).

*Parcelles A0259 A0257 sises au 469, route de Belaygue.* Sur ces parcelles qui étaient dans la zone constructible de la carte communale se trouve être la plus ancienne maison du secteur Ouest de Vaour

*Parcelle AB117 sise au 196 chemin du Ribatou.* Cette parcelle est dans la zone constructible de la carte communale. Les propriétaires ont renouvelé et obtenu un permis de construire à cet endroit recevant tous les réseaux (eau, électricité, route d'accès). Il serait logique que ce terrain reste constructible (voir document).

*Parcelle D629 sise au 2621, route de la Forêt.* Cette parcelle a fait l'objet d'un projet de zone STECAL, accompagné et soutenu par la mairie. Ce projet a pu enfin aboutir avant la fin du PLUi. Il est, en effet, essentiel pour la mairie de permettre à ce pôle associatif où convergent des activités agricoles, artisanales, culturelles et sociales ainsi que l'accueil lié à celles-ci, d'embellir la commune (voir document annexe) au projet du PLUi, tel qu'il a été arrêté par le conseil.

*Parcelles A488, A487 et A939 sises au 130, route d'Alic.* Ces parcelles inscrites en zone naturelle dans ce PLUi appartiennent à des artisans. Il serait cohérent qu'elles reviennent dans la zone UC, comme elles l'étaient dans la carte communale, voire soit mise en zone UX.

*Parcelle A0001 longeant la route de Fonbounno.* La propriétaire souhaiterait que 800 m<sup>2</sup> de ce terrain deviennent constructibles le long de cette route recevant les réseaux. La zone protégée est donc limitée à la source (en bord de route) et au lavoir (voir plan ci-joint parcelles AB 237 - 238).

*Transformation des parcelles D163, D1036, D1033* (en zone UX sur le projet de PLUi) sises route de Penne, en zone agricole.

#### • Achat de la parcelle AB 007

Suite à la procédure de mise en péril imminent sur l'habitation de Mr ALEGRE Joël, parcelle A 007 (arrêté 2023-47 du 31 juillet 2023). Maître BOUZAT, huissier de justice en charge du dossier, a donné son accord sur l'achat par la commune de ce bien au prix de 5 000 €.



# Vie municipale & Intercommunale

- **Identification de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.**

Suite au courrier du préfet du département du Tarn du 06 juin 2023 relatif à la mise à disposition des données et éléments d'information pour l'établissement des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Suite aux modalités de concertation du public : Réunions publiques annoncées par affichage, envoi par mail, distribution dans les boîtes aux lettres, les 2 mai et 1er juin 2024 le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide qu'aucune zone d'accélération d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables n'est identifiée sur la commune de Vaour.

- **Création à compter du 1er septembre 2024 d'un emploi permanent de conducteur de transport scolaire**

Dans le grade d'adjoint technique à temps non complet, à raison de 16 heures hebdomadaires.

- **Achat de la parcelle boisée C 451**

Acquisition à la SAFER d'une parcelle boisée n° D 451, située au "Clôt Dal Ria", d'une contenance de 1ha 07a 10 ca, au prix de 1 606,50 €.

## Le réseau des médiathèques de la 4C : au service de la diversité culturelle



Depuis juin 2024, la médiathèque de Vaour fait partie du réseau des médiathèques de la Communauté de communes du Cordais et du Causse (4C). C'est un ensemble de médiathèques interconnectées qui offre aux habitants un accès encore plus ouvert à la culture. Ce réseau permet de mutualiser les ressources, de proposer une offre plus diversifiée et de faciliter l'accès aux documents, quel que soit le site de la médiathèque.

En intégrant ce réseau, la médiathèque de Vaour profite d'une importante diversité de contenus. Les usagers peuvent y emprunter non seulement des livres, mais aussi des DVD, de la musique, et même des ressources numériques disponibles sur le portail en ligne ! Cela permet à chaque lecteur de trouver son bonheur, qu'il s'agisse de romans, de bandes dessinées, de films ou encore de documentaires sur des sujets variés.

### ■ Projets et ambitions pour cette année

Pour cette année, plusieurs projets sont en cours. Nous prévoyons d'organiser davantage d'expositions et de proposer des animations plus régulières.

Nous avons à cœur de coordonner nos activités avec la médiathèque du Pays Cordais et la médiathèque de lecture publique pour enfants, les autres sites du réseau. Travailler sur des thématiques communes au même moment permettra



aux usagers de découvrir les multiples facettes d'un même sujet à travers différentes approches, que ce soit par des expositions, des ateliers ou des lectures. De plus, nous mettrons à disposition plus de contenus sur le portail en ligne. Cela permettra aux abonnés de profiter des services du réseau depuis chez eux.

**L'objectif est de faire de la médiathèque un véritable lieu de rencontre et d'échange, accessible à tous, tout en**

profitant des atouts d'une mise en réseau qui renforce l'offre culturelle à travers tout le territoire de la 4C.

**Emilie Pétoux  
médiathécaire à Vaour**



## Retour sur les Rencontres nationales des Listes et Communes Participatives à Vaour

### ■ Les Rencontres en chiffres

Organisées par le réseau Actions Communes, les "Rencontres nationales des Listes et des Communes Participatives" se sont déroulées du 22 au 25 août dernier à Vaour.

Le réseau Actions Communes, c'est près de 700 élu.e.s majoritaires, élu.e.s minoritaires et collectifs d'habitants. Dans ce réseau, il y a de petites communes comme Vaour et de plus grandes, comme Poitiers ou Chambéry.



☞ **Notre ambition est de porter haut la voix des citoyennes et citoyens, que nous sommes**

Réseau Actions Communes

### ■ Les Rencontres, c'était :

- 4 jours de rencontres.
- 6 thématiques de réflexion : "La Mairie est à vous" en 2026, retours d'expériences des communes participatives, politiques transformatrices, communalisme, prendre soin, transversal.

- Plus de 500 personnes présentes.
- 90 % de nouvelles et nouveaux participants.
- 260 communes représentées.
- Plus de 45 ateliers.
- 2 soirées festives.
- 7 espaces utilisés dans Vaour.
- Plus de 2 200 repas servis.

- Et des mots récurrents : prendre soin, empathie, écoute, collectif, inspiration, apprentissages, idées, méthodes, enseignements, techniques, comprendre, partage, rencontres, pédagogie, richesse, espoir, groupe, transformation, mobilisation.



## Témoignages

*"J'ai compris la notion de délibération, c'est-à-dire la discussion avant la décision, l'idée démocratique étant d'essayer de convaincre celui qui ne pense pas pareil et d'accepter d'être convaincu avant de voter. Cette idée théorique de l'intérêt d'une discussion contradictoire était mise en pratique."*

**Vincent**

*"J'ai été particulièrement impressionné à travers les différents ateliers que j'ai suivis par le souci de prendre en compte tous les habitants. Particulièrement par celui de faire participer des habitants à la délibération par la technique du tirage au sort."*

**Laurent**

*"Étant plutôt du genre à ne pas vendre la peau de l'ours, j'attendais un peu de voir pour y croire, et bien j'ai vu et j'ai cru ! Tant de personnes venues de partout, des villes et des campagnes, de la montagne et de la mer, des jeunes personnes, des vieilles personnes, toutes impliquées de façons diverses à la marche de leurs communes ou de l'action commune, tout un monde joyeux, sérieux et rafraîchissant ! (...) Notre village était fêté comme jamais, ça faisait du bien quoi !"*

*"Le fait le plus marquant pour moi c'est la complicité ou proximité immédiate, sans filtre, avec quasiment toutes les personnes croisées, rencontrées, une minute ou des heures, les échanges étaient profonds et légers à la fois, c'était comme se retrouver entre ami.e.s, on s'abordait sans se connaître, ça faisait du bien aussi, quoi !"*

**Catherine S**

*"J'ai trouvé que les animateurs des différents ateliers animaient bien, avec un rappel des règles en début de réunion, recadrage de ceux qui étaient hors sujet (...) Dans un atelier, une personne à côté de moi (une femme) a dit que les appréciations sur elle à l'occasion d'une élection sans candidat lui ont donné confiance et permis de penser qu'elle était capable d'être maire."*

**Gérard**



# Vie municipale & Intercommunale

“Ce n'est pas avec un apprentissage que je suis ressortie de ces rencontres mais avec la conviction qu'on peut donner un nouveau sens à la démocratie et au politique, en faire un terrain d'inventivité. C'est un message salubre et optimiste (...) À saluer, la très bonne organisation de ces rencontres et leur caractère chaleureux.”

**Catherine B**

“Il y avait beaucoup d'empathie pendant ces rencontres, pour moi c'est la base de quelque chose de participatif et collectif.”

**Anonyme**



“J'ai trouvé cet atelier (atelier sur la concertation avec les vivants autres qu'humains) très touchant, ça m'a fait prendre conscience que nous ne nous étions pas assez renseignés sur les différentes espèces.”

**Boris**

“J'ai été épatée par cette méthode (méthode proposée pour prendre une décision à un grand nombre) qui nous a permis de prendre une décision à 500 sans conflit.”

**Claire S**

“J'ai beaucoup aimé le fait qu'il y ait une équipe au sein des bénévoles chargée de s'occuper du soin que l'on se portait les uns aux autres. Le côté humain était très présent sur ces rencontres.”

**Anonyme**



“Pendant ces rencontres, il y a eu beaucoup de relations tissées avec des inconnu.es, avec de l'écoute, des discussions riches, sans préjugés, cela redonne le moral. Savoir ce qu'il se passe ailleurs donne envie de continuer à s'améliorer.”

**Anonyme**

“J'ai trouvé sympa l'idée de voir Vaour comme une maison, avec ses différentes pièces, et d'accueillir toutes ces personnes dans notre maison, c'était très chaleureux.”

**Anonyme**

“Les rencontres ont permis de découvrir des choses qui ont été faites, et mieux faites qu'à Vaour : c'est inspirant et ça donne des idées.”

**Anonyme**



“Que ce soit à titre personnel ou pour la commune, je suis repartie de ces rencontres avec la certitude que seule la manière de communiquer peut nous permettre de nous ouvrir à d'autres mondes, d'autres façons de penser, d'autres personnes. De faire du commun. Apprendre à tenir compte de l'autre là où il se trouve, sans que cela nous défrise ni nous fasse perdre nos propres réalités.”

**Nathalie**



## Pose de la première pierre de l'école et micro-crèche de Milhars

C'est le 23 octobre 2024 qu'a eu lieu la pose de la première pierre de l'école et micro-crèche de Milhars. L'ouverture est prévue pour septembre 2025.

Pour rappel, lors des derniers Échos de Vaour, nous vous informions qu'une majorité d'élus du Causse et/ou représentant.e.s de la Commission Enfance-Jeunesse du Causse avait alors écrit aux conseillers communautaires sur ce sujet.

Il y était notamment écrit qu'ils ne pouvaient que se « **réjouir qu'une commune voisine ait une nouvelle infrastructure** », mais qu'ils avaient de « **sérieux doutes sur la pérennité du projet de construction d'un nouvel établissement d'accueil petite enfance associé à une nouvelle école sur la commune de Milhars** », et en donnaient les raisons :

- Début 2024, environ 50 % de l'effectif des enfants du Causse utilise ce service.
- La commune de Milhars n'est pas située sur un axe emprunté régulièrement par la population.
- Accessibilité très dangereuse entre Causse et vallée : route sinueuse en surplomb dont l'insécurité est aggravée l'hiver (impact du brouillard).
- Frais de route élevés pour les parents du Causse
- Il existe sur Varen, à 5 km de Milhars, la même démarche d'extension des structures petite enfance portée par la communauté de communes voisine, la QRGa.

Nous restons donc mobilisés par le sujet car la démographie de la 4C n'est en hausse que sur Vaour et sur le Causse. Pour preuve, l'avis du bureau d'étude du PLUi montre que c'est « **sur la commune de Vaour et les voisines qu'une tendance au rajeunissement de la population se manifeste, et que les besoins de soutien aux jeunes parents sont les plus criants** ».

Les porteurs de ce courrier n'avaient donc nullement l'intention de refuser une nouvelle structure sur la commune de Milhars mais plutôt de la repenser de façon plus pertinente et solidaire, ce qui semble n'avoir pas été compris.

Il était important de pouvoir apporter un autre point de vue, de poser un autre avis, d'informer et défendre les intérêts des habitants du Causse.

Nous avons d'ailleurs reçu le soutien du président de la 4C monsieur Bernard Andrieu pour trouver une solution pérenne quant à la garde des enfants du Causse.

Monsieur Sébastien Simoës, secrétaire général de la préfecture et sous-préfet du Tarn, lors de son allocution pour la pose de la première pierre à Milhars, a signalé qu'il était conscient du problème que rencontraient les parents du Causse.

Fort de ces soutiens, la commission enfance jeunesse du Causse ainsi que les représentants élus enfance-jeunesse et école de la 4C continuent de travailler ce sujet en espérant pouvoir faire une proposition concrète rapidement.

À suivre donc.



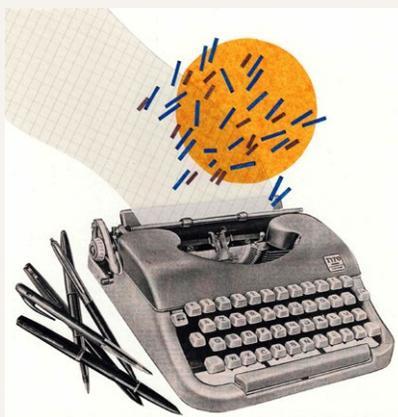
## Beate, nouvelle secrétaire à la mairie de Vaour

*Beate Cerda, secrétaire à la mairie de Vaour depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, en binôme avec Claire Elie.*

### Qui es-tu Beate ?

Je suis née en Suisse germanophone, sans être pour autant suisse de souche ! Je suis arrivée en France à l'âge de 19 ans pour mes études. D'abord dans les Bouches-du-Rhône, puis à Paris pour suivre une école de traduction. De retour en Provence, je me suis installée à mon compte en tant que traductrice (juridique et technique). J'aimais beaucoup la Provence mais la mentalité générale me convenait de moins en moins ! Avec mon compagnon, nous avions envie de changer de région tout en restant dans le sud de la France. Nous étions à la recherche d'un endroit tranquille, avec du terrain, pas trop loin d'une ville... et c'est ici, dans le Tarn, que nous nous sommes installés en 2012. J'y ai rencontré beaucoup de gens, j'ai continué la traduction et enseigné l'allemand pendant dix ans à l'École des Mines d'Albi-Carmaux.

Ces dernières années, le milieu de la traduction a beaucoup évolué, la traduction automatique a complètement bouleversé le métier, j'ai donc décidé d'arrêter cette activité que j'aimais beaucoup.



J'ai envisagé une reconversion professionnelle dans le secrétariat de mairie, étant à l'aise dans l'administratif. J'ai suivi une formation proposée par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Tarn et commencé à travailler dès la fin de ma formation à Monestiés.

Dans le même temps, je suivais l'actualité de la mairie de Vaour qui m'intéressait tant par sa proximité que par son état d'esprit... et voilà ! Je suis très contente d'être ici, je connais quelques personnes et en même temps, je n'habite pas sur la commune...

### Être secrétaire de mairie, quelle réalité au quotidien ?

C'est la polyvalence ! Ça touche à beaucoup de domaines différents, c'est ce qui m'intéresse.

C'est aussi le contact avec le public. La municipalité me donne l'impression de se préoccuper de ses habitants. C'est important pour moi d'être au service des habitants et de faire des choses dans leur intérêt.



# Vie du village

## À quoi ressemble ta journée-type ?

Ma journée commence avec les courriers et les nombreux email auxquels il faut répondre.

L'accueil des habitants est variable selon les jours : il y a les demandes d'état-civil, d'urbanisme... Il faut solutionner les problèmes qu'ils rencontrent.

Il y a aussi la comptabilité, la rédaction des arrêtés, l'organisation des déviations quand il y a des travaux, la préparation des dossiers de subventions... et les conseils municipaux. Ici, c'est un peu particulier comme fonctionnement, il y a beaucoup de discussions et d'échanges.

Sans oublier toutes les relations avec les employés municipaux (l'équipe technique et celle de France services) : il faut s'occuper des bulletins de salaire, des formations, des congés.

La secrétaire, c'est un peu la charnière, elle doit être au courant de tout ce qui se passe dans la commune ! Mais c'est ce qui me plaît, la grande diversité des tâches !

## Au bureau, tu aimes...

Rencontrer les habitants et ça se passe très bien !

Dans mon espace de travail, la lumière et l'air sont indispensables pour moi : j'ouvre les fenêtres, je mange dehors autant que possible et bientôt, je viendrai à vélo !

Ce que j'aime le moins, c'est le tout numérique qui fait partie de mon quotidien. Cela devrait nous faciliter le travail, mais ça le rend plus compliqué et laborieux...

## Sur ton pense-bête, il y a...

J'ai un cahier sur lequel j'écris tout ! Aujourd'hui, j'ai listé ce dont il faut parler avec les élus, repris l'agenda des réunions, noté les réunions associatives... J'ai toujours du papier et un crayon avec moi, je n'ai pas d'agenda électronique !

## Et quand tu ne travailles pas ?

Je travaille la laine, j'ai toujours tricoté et aimé la laine. En arrivant ici, en voyant toutes ces brebis, j'avais envie de travailler la matière brute : je récupère des toisons, je les nettoie, je carde, je file... Il y a aussi la maison et le jardin ! J'aime travailler avec mes mains, faire du bois, débroussailler... Et je lis beaucoup !

Merci Beate !

Propos recueillis auprès de Beate Cerda par Lisa Matz

## Émilie, nouvelle médiathécaire de la médiathèque Noël Richard de Vaour depuis le 17 septembre 2024

### Qui es-tu Émilie ?

Je viens de Lille, j'ai travaillé pendant plus de dix ans dans le domaine de l'éducation spécialisée, dans le nord de la France et à la Réunion. J'ai ensuite passé cinq ans à l'étranger, dont un an et demi en voyage, le sac sur le dos ! J'ai habité un an au Japon et une autre année en Équateur où je suis devenue professeure documentaliste dans une école française. J'y ai pris en charge deux bibliothèques scolaires : l'une pour le primaire, l'autre pour le collège-lycée. J'ai été séduite par les métiers du livre grâce à cette expérience... d'où mon arrivée à la médiathèque. Je suis ravie !



il faut savoir s'adapter aux priorités du moment.

En arrivant à la médiathèque, je m'assure que tout est prêt pour accueillir le public, je mets en valeur les collections et propose les nouveautés. Lorsque le public est présent, j'essaie de créer un environnement chaleureux et de prodiguer des conseils pour que chacun reparte avec une sélection sur mesure !

Quand la médiathèque est fermée au public, il y a plusieurs choses à faire :

- les animations : j'accueille les classes à la médiathèque. Je propose des lectures offertes et des animations autour des histoires. Le but, c'est de leur faire goûter au plaisir de lire.

Je me déplace aussi à Cordes-sur-Ciel, au Jardin d'enfants de Milhars, à la maison de retraite de Cordes-sur-Ciel (EHPAD La Mazière), dans les centres de loisirs... Nous travaillons en duo avec ma collègue de Cordes.

- le portage de documents à domicile, pour celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer

- la préparation des festivals, salons, événements particuliers. Le réseau des médiathèques de la 4C est partenaire de la Médiathèque départementale du Tarn, du musée de Cordes-sur-Ciel, de l'association l'Été de Vaour...

### Quel sens donnes-tu à ton travail à la médiathèque ?

Pour moi, ma mission principale, c'est de rendre accessible au plus grand nombre une diversité de contenus : des livres, bien sûr, mais aussi de la musique, des films, et plus encore. C'est aussi proposer des animations en lien avec le livre, et plus largement avec la culture. C'est encore plus important en milieu rural où l'offre est plus élargie.

### À quoi ressemble ta journée-type ?

Le métier de médiathécaire demande beaucoup de flexibilité,



# Vie du village

- les échanges de prêts et les réservations auprès de la Médiathèque départementale du Tarn (MDT), la médiathèque de Cordes-sur-Ciel et la bibliothèque de lecture publique pour enfants de l'école intercommunale du Pays Cordais. Nous travaillons en réseau depuis le 12 juin 2024 (voir article "Le réseau des médiathèques de la 4C" p.7).

- la communication des événements et le travail de coordination. Avec ma collègue Rafael, nous animons le portail et les réseaux sociaux du réseau pour que les usagers puissent facilement accéder aux informations et aux nouveautés.

Il y a aussi le catalogage, l'équipement, le rangement, les achats... et tout le travail en interne pour préparer ces beaux projets !

## À la médiathèque, tu aimes...

Le contact avec le public. Et puis, c'est enrichissant d'être entourée de livres, c'est un peu Noël tous les jours ! Chaque lecture compte, et il est essentiel de valoriser toutes les formes de contenu. À partir du livre, on peut sortir des murs et créer toutes sortes d'animations.

Travailler dans le secteur de la culture offre un champ infini de possibilités !

## Ton livre de chevet ?

La nuit des temps de René Barjavel (Presses de la Cité, 1968) est celui qui m'a donné le goût de la lecture et que j'ai lu plus de 5 fois !

J'aime particulièrement les romans d'anticipation, mais aussi les romans d'aventure, les récits de voyage et l'humour. Et je pourrais passer mon temps plongée dans les albums jeunesse !

## Et quand tu ne travailles pas ?

Je dessine, je fais de la céramique et de la réparation de céramique (technique que j'ai apprise au Japon).

Et les voyages et le trekking, c'est très important pour moi !

## Merci Émilie !

*Propos recueillis auprès d'Émilie Pétoux par Lisa Matz*

## Portrait de M. Maury

Monsieur Robert Maury est né à Vaour le 4 mars 1923.

Il a passé la majorité de sa vie ici où il avait comme il disait de "bons copains" dont malheureusement aujourd'hui beaucoup ne sont plus là. Il fut à l'origine, avec quelques pionniers, de la création du Vaour Olympique football en 1937.

Il a connu plusieurs postes mais c'est en tant que gardien qu'il s'est révélé. Il était fier de nous montrer les photos de l'époque qui en attestent. Les années défilant, c'est tout naturellement qu'il s'est investi après comme dirigeant jusqu'en 1943.

Pendant de longues années, il fit partie du comité des fêtes.

L'homme est un touche à tout. À 14 ans, il débute un apprentissage de coiffeur, métier qu'il exercera jusqu'en 1943, année où il sera envoyé dans des chantiers de jeunesse en Corrèze.

Après la guerre, à son retour, il travaillera en duo avec son père qui était tailleur et continuera de coiffer les gens du village. De 1947 à 1958, il est élu conseiller municipal et s'investit à la mairie. Dans cette période, il rencontre Fernande Jeanjean qui était serveuse dans un restaurant à Gaillac et leur union sera célébrée le 29 avril 1958. À tous les deux, ils vont monter un petit commerce qui proposera la vente



de journaux, de tabac, de bonbons, en résumé un peu de tout.

De cette union naîtra Nicole, leur fille unique, le 29 mai 1961.

Le commerce n'étant pas suffisant pour faire vivre une famille, il passera les diplômes de secrétaire de mairie et débutera le 1<sup>er</sup> avril 1958 en faisant quelques heures à Vaour.

S'étant taillé une belle réputation professionnelle, les maires des environs feront appel à lui, ce qui aura pour effet d'augmenter son nombre d'heures.

Le 1<sup>er</sup> juin 1971, ce sera la mairie de Loubers, le 1<sup>er</sup> décembre 1971 celle de Féneyrols et le 1<sup>er</sup> avril 1973, celle de Verfeil-sur-Seye. Cet équivalent d'un temps complet de secrétaire de mairie itinérant l'amènera jusqu'à la retraite le 1<sup>er</sup> avril 1987. Même après cette date, il n'était pas rare qu'on vienne le consulter pour des questions de la vie municipale car il était un peu la mémoire vivante du village. Si le plan du réseau d'eau était incomplet ou faux, il pouvait indiquer où passaient les tuyaux grâce à ses souvenirs.

À la retraite, cet homme actif ne pouvait rester sans rien faire. Alors qu'il avait affirmé à son père qu'il ne lui succéderait pas au jardin, il s'est contredit tout seul. Avec l'expérience des anciens et en consultant des livres, il s'est découvert une nouvelle passion pour la culture des légumes et des fruits. Il mettait un point d'honneur à avoir un jardin bien entretenu. La marche à pied occupait aussi pas mal de temps. Nombreux sont les habitants qui l'ont croisé avec son épouse, sur les routes de la commune, faisant leur promenade.

À tous les deux, ils avaient pas mal de kilomètres au compteur !



# Vie du village

Pour se reposer, son autre passion était la lecture et surtout les mots-croisés - souvent de force 4. Avec Fernande, ils ont passé de belles années avec leur fille à Vaour mais je pense que leur grande fierté était leurs petits-enfants Fabien et Guillaume ce qui faisait dire à Nicole « Mon père, il en est gaga de nos garçons ! », ça la rendait un petit peu jalouse car il leur laissait passer des choses auxquelles elle n'avait pas eu droit.

Les années passant et l'âge avançant, un jour au cours d'un conseil de famille, nous leur avons proposé de chercher une solution pour se rapprocher de nous. À notre grande surprise, ils ont approuvé l'idée assez rapidement. Nous nous sommes mis à la recherche d'une location à Albi ou à proximité de toutes commodités. Ne trouvant rien à leur goût à presque 80 ans, ils se sont lancés dans la construction, chose qui n'est pas facile mais encore moins à cet âge-là.

Ils élisent domicile à Marssac au mois d'octobre 2002, où ils avaient tout pour être heureux. Malheureusement, son épouse décédera brutalement le 4 janvier 2003, trois mois après être entrés dans leur nou-

velle maison. Ce fut un choc de se retrouver seul et de devoir cuisiner alors que sa femme - qui était une excellente cuisinière - assurait cette tâche. Encore une fois, il a surpris son monde par sa façon de rebondir. Avec des coups de téléphone à Nicole pour des conseils et des livres de recettes, il s'en est sorti à merveille !

Il faut dire que le bonhomme était un gourmand et un fin gourmet...

Quand nous allions manger avec lui, il était fier de nous faire découvrir ses plats. Il a passé quelques années comme ceci avant d'être victime de diverticulites qui l'ont conduit une première fois à l'hôpital. À sa sortie, le chirurgien n'a pas voulu qu'il revienne chez lui seul.

Il a eu vite fait son choix entre la maison de retraite ou venir habiter chez nous dans un studio au rez-de-chaussée. Malheureusement, les ennuis de santé n'étaient pas finis et une mauvaise chute provoqua une fracture du col du fémur qui le renvoya à l'hôpital. Pendant la rééducation, il subira une nouvelle opération pour l'infection de sa prothèse.

Ce n'était pas fini : peu de temps après, des maux de ventre l'ont conduit directe-

ment aux urgences pour être opéré à son arrivée d'une péritonite et de l'ablation du gros intestin. Le chirurgien qui l'a pris en charge était conscient que cette nouvelle anesthésie pour une opération aussi lourde présentait un risque majeur à son âge, mais il n'y avait pas d'alternative.

En peu de temps, il a subi 3 anesthésies, ce qui a fait dire au chirurgien « Vous, avec vos 95 ans, vous êtes un roc ! ». Quelque temps après, il est revenu en pleine forme à la maison avec une stomie. Les années avançant et faisant leur ravage, il était de plus en plus difficile pour nous d'assumer, comme un établissement spécialisé peut le faire. Conscient de son état de santé, il accepta la maison de retraite.

Son objectif était d'arriver à 100 ans. Sa volonté et son opiniâtreté lui auront permis de souffler ses bougies de centenaire à la maison de retraite de la Mazière à Cordes-sur-Ciel le 4 mars 2023.

Mercredi matin, deux ans après son arrivée, c'est là qu'il s'est éteint paisiblement après une vie bien remplie.

**Nicole, Fabien, Guillaume et Yves Hébrard**

## La ferme du Pouxet recherche repreneur·euse pour fin 2024



### ■ Contexte

La ferme du Pouxet, gérée par Fañch, a été créée en 2001 sur 18ha sur la commune de Vaour dans le Tarn. Ferme du causse de ce village rural mais très vivant (festival, bar associatif, école, collectifs divers etc.), elle est à proximité d'un atelier de transformation collectif (la CUMA -Coopérative d'Utilisation

de Matériel Agricole des produits fermiers de Vaour). Distance du village : 1km. Un sentier de randonnée traverse les sous-bois de l'élevage. J'ai pris la décision d'arrêter mon exploitation car j'ai besoin de changer de quotidien, après de nombreuses années de paysannerie.

### ■ Mes convictions

Ce qui a toujours motivé mon travail est le bien-être animal, la qualité de mes produits et la maîtrise de la chaîne de production. Je pense qu'il est important d'envisager cette reprise à au moins deux personnes, afin de ne pas subir l'astreinte quotidienne et pour assumer la multiplicité des domaines de compétence que demande ce métier.

### ■ Caractéristiques de l'élevage

#### • Le foncier

Tout le foncier est regroupé autour du matériel d'élevage. L'ensemble est en fermage et se compose de 10 ha de SAU (prés de

cause) et 8 ha de sous-bois. Le tout est divisé en 40 parcs de parcours plein air. Une bonne partie des chemins a été terrassée en 2015 et en très bon état. Le seul frein du passage en bio est le petit lait de chèvre utilisé non labellisé bio.

#### • Le cheptel

Il se compose d'1 verrat et de 10 truies, ce qui permet de faire naître environ 150 porcelets par an. En termes de frais vétérinaire, un seul vermifuge est appliqué aux animaux au sevrage.

#### • Le bâti

- Un hangar de stockage du matériel : paille, aliment, petit lait de chèvre, matériel divers.

- Un terrain sur lequel il existe une plateforme où un permis de construire a été obtenu pour un hangar de 400m<sup>2</sup>. Possibilité d'installer du photovoltaïque.

#### • L'outil agricole

Le matériel vendu : tracteur Landini 80CV, bascule à cochons, remorque, fourgon de livraison, silos, vis, broyeur à marteaux. Le petit lait de chèvre est livré gratuitement par une fromagerie locale. L'utilisation du petit lait permet de ne quasiment pas utiliser d'eau potable pour les animaux.

#### • L'outil de transformation

L'abattoir se trouve à Villefranche de Rouergue, à 50 min de route. La CUMA (atelier refait à neuf) se situe à 300 m de l'élevage et comprend une salle de découpe, une cuisine chaude, une conserverie, des chambres froides.



# Vie du village

## • La commercialisation

Toute la production est vendue en circuit court : épicerie de proximité, magasins de producteurs, drive en ligne, commandes et livraisons sur Paris (AMAP, restaurants, cavistes). Le fichier client est mis à disposition gratuitement.

## ■ Les conditions de reprise

Accompagnement, remplacements pendant la période d'installation et coups de main seront possibles ! Pas d'habitation sur la ferme envisagée pour la transmission.

45 000€ comprenant le cheptel, l'ensemble du hangar et du matériel et les parts sociales de la CUMA. Activité rémunératrice.

Possibilité d'obtenir des subventions PAC.

## ■ La ferme du Pouxet

Porc gascon plein air

Naisseur, engraisseur, transformation, vente directe Vaour, Tarn

Contact : lafamilia81@yahoo.fr

Faïch 06 82 20 37 65

## Le garage de Vaour reprend vie

J'habite à Sainte Cécile du Cayrou avec ma compagne et mes trois enfants, je suis au conseil municipal.

Vaour, c'est mon village d'enfance, j'ai fait un apprentissage carrosserie / mécanique à 15 ans et travaillé 22 ans dans un garage du côté de Gaillac. J'ai toujours aimé bricoler dans le garage de mon père, lui-même a fait son apprentissage à Vaour, dans les années 1970, et il a repris le garage de M. Frauciel. J'ai fait quelques recherches sur le garage, il existait dès les années 1920, il y en avait un second à la Place du coq avec les ateliers dans l'actuelle impasse de la Dynamo, ils réparaient les vélos, les tracteurs...

C'est un challenge de reprendre ce garage, j'avais envie de me mettre à mon compte, de faire revivre cette activité.

J'aurais aimé garder les pompes à essence mais il y avait de gros travaux pour pouvoir les remplacer, et de surcroît, mettre d'autres cuves plus grosses pour que ce soit rentable.

Étant situé au milieu du village, nous avons fait des travaux d'isolation phonique et un sol en résine pour nettoyer facilement les huiles, ainsi que des travaux d'étanchéité des murs, le local a été envisagé pour accueillir un pont.



Garage dans les années 80

J'ai la formation carrossier / peintre mais les normes sont importantes, il faut un local fermé, on verra plus tard, on va déjà voir comment ça se passe ! J'aime mon métier car on touche à tout, on apprend tous les jours.

Niveau service, je ferai les véhicules légers (voiture, moto), la motoculture, les changements de pare-brise. Pour les tracteurs, je préfère les anciens modèles car les nouveaux sont bourrés d'électronique, c'est

un autre métier. J'aime bien travailler sur les anciennes voitures, des années 1940 aux années 1980, je trouve les tractions très belles.

Ma compagne fera l'accueil et la partie secrétariat, nous ouvrirons en début d'année 2025.

**Propos recueillis auprès de Rémi Guibal par Isabelle Cotté**



Garage aujourd'hui

## Notre marché

Coucou ! Nous sommes toujours là, tous les jeudis matins et nous vous attendons.

Cet automne et hiver, des nouveautés :

En plus de ses bons légumes bio, Roland nous proposera des poulets disponibles à partir de janvier.

Sophia et Leonore se lancent dans la vente de crêpes, fabriquées avec le lait, les œufs et les confitures de leur ferme.

Arthur avec ses Sushis et salades, Gilbert et ses plantes, Denis Pizza, Christelle et ses fromages et charcuteries, Zabeth et ses champi-

gnons et Ulysse avec son pain sont toujours là, ainsi que Mohamed et son grand stand de fruits et légumes.

Vous trouvez aussi des œufs, galettes, confitures, fromages de chèvre et lainages sur notre marché, ça vaut le coup d'y jeter un œil !

Les premiers jeudis du mois, il y a aussi un stand de la mairie avec son cahier où vous pouvez écrire vos remarques et préoccupations.

...et il y aura un invité surprise, mais : chut !

**Léonore Strauch**



# Vie des commissions

## Commission Aménagement Le PLUI, grande responsabilité

L'enquête publique vient de se terminer. La consultation des habitants s'est organisée autour de plusieurs outils :

- un groupe de travail ouvert aux habitants qui a regroupé une dizaine de personnes.
- des réunions publiques : les premières en décembre 2021 se sont faites par secteurs de Vaour, puis une réunion par mois (Café Citoyens ou autres).
- des articles dans les bulletins municipaux, Les Échos de Vaour.

Chaque fois, l'information est passée par :

- des affichages, sur les 3 panneaux d'information de la commune et le panneau d'affichage devant la mairie,
- la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres,
- la lettre d'infos municipale, La Vaourette.

Sur le site de la commune [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr), les informations des réunions et comptes rendus étaient mis en ligne.

Nous avons invité des agriculteurs à venir corriger les zones Agricoles et Naturelles posées par le bureau d'étude.

Au travers de tous ces outils, nous avons choisi la transparence, pour que les décisions liées à l'utilisation des sols ne soient plus dans le secret des petits papiers de l'administration, mais que chacun.e se sente considéré.e et partie prenante de ces grands choix d'avenir.

C'est une démarche inhabituelle, qui peut être perturbante, ou même incomprise.

Des habitant.e.s ont pu se sentir oubliés ou lésés. Nous en sommes désolés.

Nous n'avons reçu aucune formation et avons été propulsés dans trois années de travail sur ce PLUI, à devoir intégrer un vocabulaire constitué de SCOT, SRADET, STECAL, OAP, AU1, AUX... et la liste est longue. Il y a donc parfois eu des erreurs, que nous avons toujours rectifiées. L'accompagnement du bureau d'étude



- représentant de l'État - n'allait pas toujours dans notre sens, entre leur vision d'urbanistes urbains et la nôtre, l'écart était parfois abyssal.

Nous avons fait de notre mieux, pour le bien commun et l'intérêt général.

Nous sommes maintenant soulagés de pouvoir mettre notre temps et notre énergie vers de nouveaux projets, et souhaitons remercier toutes les personnes qui ont pris part à ce long travail, habitant.es qui ont su nous accompagner, nous conseiller, ainsi que Marc Dumont de la 4C qui a été d'une grande aide.

Nous nous tenons à votre disposition pour transmettre les résultats de l'enquête publique et les avis de la 4C.

L'ultime étape de ce PLUI sera l'avis de monsieur le Préfet. Il a trois mois pour le faire. Après, le PLUI sera en vigueur, aux alentours des mois de juin ou juillet 2025.

## Commission Culture

Cette année, l'association "Vaour en Fête" tout nouvellement créée et constituée d'habitants et de membres de la commission Culture, a pu programmer 2 groupes de musique pour "Jour de fête" le 22 Juin 2024 (Raffût et le SBAF) grâce à une subvention de la Région Occitanie.

Nous recherchons dès maintenant un groupe de musique festif pour juin 2025...

En septembre dernier, nous nous sommes associés pour la première fois avec la mairie de Penne pour co-organiser la Journée des Assos qui a rassemblé une dizaine d'associations vaouraises et pennoles, ce fut une belle journée de rencontres malgré la pluie.

Enfin, la commission Culture et la commission Bâtiments communaux ont le projet de changer le sol de la salle commune pour le confort de tous. Des devis sont en cours.

Julie Rigou

**Fête des Assos Penne Vaour**  
Dimanche 8 septembre  
10H30 - 17H  
Tennis de Penne  
Buvette et repos sur place  
Forum des associations et Animations  
Venez rencontrer vos assos locales !



## Commission Transition écologique

### Vous avez dit Transition écologique ?

**S**i vous regardez la définition du ministère de la transition écologique il intervient dans les domaines du développement durable, de l'environnement, du climat, de l'énergie, de l'efficacité énergétique, de la lutte contre la pollution atmosphérique, de la protection de la nature et de la biodiversité, de l'eau et de la prévention des risques naturels et technologiques et de la sécurité industrielle ainsi que de la promotion d'une gestion durable des ressources rares... Vous en avez le tournis !

*Si on regarde bien, ces mots parlent d'un challenge immense ! En fait, un sacré virage culturel, structurel et quotidien.*

La commission transition écologique de Vaour essaye d'attraper ces sujets par différents bouts, plus ou moins concrètement, plus ou moins théoriquement.

Peut-être a-t-elle raté des choses importantes, peut-être avez-vous d'autres idées et envies, complémentaires voire contradictoires...

Chouette, venez nous rejoindre !

#### ■ ENVIRONNEMENT

• **Le pigeonnier** : Après deux essais infructueux d'introduction de pigeons mâles et femelles dans le pigeonnier, l'équipe ne désespère pas et retente une nouvelle installation de ramier. Cette fois-ci il est question d'ajouter une volière-véranda fixée devant des trous d'envol et qui permettra à ces oiseaux de pouvoir sortir en extérieur le temps de la naissance de leurs petits, sans risque de s'éclipser.

• **Le lac, route de Liberte** : courant printemps et été, nous avons eu plusieurs chantiers de nettoyage des abords du lac, le bois débité a été stocké sous les préaux pour la cheminée de la salle des fêtes. Cet été, lors des rencontres nationales des communes participatives à Vaour, un atelier a été organisé sur le lien entre l'humain et le vivant, avec comme exemple le lac. A la suite de ces échanges, nous avons rencontré un naturaliste qui nous a expliqué les périodes d'interventions les plus favorables pour enlever la myriophylle, les branches d'arbres etc.. Divers chantiers vont se poursuivre jusqu'à décembre.

• **En chemins** : la mise en œuvre des chemins de petite randonnée est toujours d'actualité avec la boucle d'Aymès et le lien vers le village de Vaour.

• **Atlas de Biodiversité Communale (ABC)** : un projet de mise en œuvre d'un ABC avec Roussayrolles est en cours. Il sera soumis à l'Office Français de la Biodiversité (OFB) afin d'obtenir une subvention pour sa réalisation.

#### ■ ÉNERGIES RENOUVELABLES

• **Photovoltaïque** : un groupe de réflexion se propose de faire le recensement des bâtiments publics pouvant recevoir des panneaux photovoltaïques et des habitants souhaitant s'équiper de panneaux photovoltaïques afin de proposer une mutualisation pour réduire les coûts d'achats et d'installation.

#### ■ ALIMENTATION

• **Le groupe de travail sur l'alimentation** change d'optique et de périmètre. Son échelle s'élargit aux 4 communes du Causse et il va chercher à observer la structure du système alimentaire local (foncier, intrants, production, transformation, distribution, consommation, "déchets") pour penser des questions plus systémiques face aux enjeux du présent (santé, inflation et précarité alimentaire, aléas climatiques, désarroi des agriculteurs, transmissions, fertilité des sols, eau).

*Vous êtes intéressé par un thème ? par un chantier ? vous voulez donner un coup de main ?*

*Toutes ces activités vous attendent et se déroulent dans la bonne humeur !*

*Contactez Damien Gris ou Isabelle Cotté via : [transitecolo@listes.vaour.fr](mailto:transitecolo@listes.vaour.fr)*



### La SICA des produits fermiers de Vaour a besoin de votre aide !

Depuis 1985, la SICA est un outil mutualisé et coopératif de transformation alimentaire, au service des agriculteurs et des artisans du territoire.

L'atelier réouvre et propose à nouveau ses équipements qui vont de la découpe à la conserverie, pour tous types de produits alimentaires, mais aussi une légumerie et une cuisine chaude qui permettent des activités de traiteur.



Cette réouverture ne se fait pas sans challenges et l'équipe en place a besoin de plusieurs soutiens :

- à court terme : un besoin de trésorerie, vous pouvez souscrire des parts sociales
- à moyen terme : un besoin de nouveaux producteurs / conserveurs / traiteurs / restaurateurs.

La SICA doit continuer son aventure, la transformation locale de produits locaux pour faire vivre des producteurs et nourrir la population en circuits courts est un enjeu d'avenir et nous avons besoin de garder cet outil commun !

**Pour aider le projet : faites marcher votre réseau et passez le mot. Merci !**

**Contact : [sicavaour@gmail.com](mailto:sicavaour@gmail.com) ou 06 81 70 21 03**



# Vie des commissions

## Idées reçues sur le compost

Que peut-on mettre au compost ?

Nos croyances à ce sujet sont nombreuses. Voici quelques informations prises auprès d'une maître-composteuse Virginie Drouet.

Voici comment démêler le vrai du faux, pas besoin d'être diplômé-e pour faire un bon compost qui n'attire pas les rats et n'a pas de mauvaises odeurs !

### ■ La viande et le poisson attirent les rats ?

**Faux.** Le rat est un animal omnivore. La viande ou le poisson ne l'attirent donc pas plus que les épluchures de légumes, insiste Virginie Drouet. « *Le compost est un lieu idéal pour les rongeurs car ils y trouvent à la fois le gîte — dans un compost, il fait chaud — et le couvert. Mais s'il y a des rats, c'est qu'ils étaient déjà là avant le compost.* » Ils ne vont en réalité s'installer que dans les composts dont on ne s'occupe pas, ceux que Virginie Drouet appelle "les pourrissoirs". La solution : entretenir son compost en ajoutant des matières sèches (feuilles mortes, broyat, brindilles, etc.) et en le mélangeant régulièrement pour éviter les paquets.

« *En mélangeant, on aère, on envoie de l'oxygène et on évite les poches de méthane issues de la fermentation et responsables des mauvaises odeurs* », explique l'experte. Et on dérange les possibles squatteurs à quatre pattes. Pour celles et ceux qui voudraient se prémunir de toute invasion, il est possible d'installer un "grillage à poule" au fond du bac.

### ■ L'ail, les oignons, les échalotes et les agrumes font fuir les vers ?

**Faux.** « *C'est une croyance qu'on entend souvent. Je ne sais pas d'où elle vient* », dit la maître-composteuse. Pour elle, il n'y a aucun problème à mettre les épluchures d'ail ou d'oignon dans le bac. « *Certes, ils sont vermifuges, mais l'espace est grand dans un composteur. Les vers ne vont pas quitter le compost pour quelques épluchures.* » Concernant les agrumes, là aussi, tout est question de quantité. Mettre la peau des deux ou trois oranges du jour n'est pas problématique.

« *Bien sûr, si vous mettiez de grosses quantités, cela pourrait poser un problème en raison de l'acidité de ces déchets. Mais, dans la vraie vie, on ne jette jamais des kilos d'épluchures d'orange ou de citron en même temps.* » Une astuce pour que les déchets se décomposent plus vite : les couper en petits morceaux.

### ■ Le carton peut servir de matière sèche ?

**Vrai et faux.** Pour obtenir un bon compost, il est indispensable de savoir l'équilibrer entre matières azotées (déchets frais) et matières carbonées (matières sèches). Ni trop, ni trop peu. Feuilles mortes et brindilles peuvent servir de matière sèche. « *L'idéal, c'est le broyat issu de l'élagage. Ces petits copeaux de bois sont très pratiques à mélanger et structurent bien le compost, en apportant de l'air* », conseille Virginie Drouet. Mais on n'a pas toujours assez de ces matières sèches sous la main.

On peut alors ajouter de la cellulose sous forme de papier journal, de sacs en kraft (ceux dans lesquels on aura mis nos épluchures de légumes, par exemple) ou bien de boîtes d'œufs, préalablement découpées en petits morceaux. « *Qu'elles soient blanches, jaunes, roses ou vertes, on peut mettre toutes les boîtes d'œufs, car ce sont toujours des colorants alimentaires qui sont utilisés pour les contenants en contact avec les aliments* ». Autre solution : le carton du papier toilette ou de l'essuie-tout. En revanche, attention avec les cartons d'emballage pour les colis : « *Ils auront tendance à faire une pâte un peu compacte et à empêcher la bonne aération du compost* », prévient la maître-composteuse.

### ■ Les coquilles de noix, les os, les coquillages ne se décomposent pas ?

**Faux.** Toute matière organique se décompose. « *On peut tout à fait mettre ces déchets dans son bac, ils mettront seulement beaucoup plus de temps à se décomposer* », selon Virginie Drouet. Ils peuvent même aider à aérer le compost. Lorsque le compost est mûr et qu'on veut l'utiliser, il suffit de le tamiser et de remettre les restes d'os et coques dans le bac. Pour les coquilles d'œuf, le mieux est de les broyer un peu pour qu'elles se décomposent plus rapidement.

### ■ On peut mettre des sacs plastiques s'ils sont biodégradables ou compostables ?

**Faux.** « *Il faut tester, mais souvent, ces sacs se décomposent mal. Il reste toujours du plastique qu'on retrouve sous forme de longs filaments* », constate la spécialiste. Sur ce point, l'Agence de la transition écologique (Ademe) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) déconseillent fortement de mettre ces sacs dans le compost. Quant aux capsules de café dites «compostables», il faut tester au cas par cas, conseille la professionnelle. « *Certaines fabriquées avec des sachets en papier se décomposent très bien* », assure-t-elle. Même chose avec les sachets de thé en papier.

### ■ On peut mettre la tonte de pelouse ?

**Vrai et faux.** Pas question de mettre la tonte de pelouse fraîche dans le compost. « *C'est une matière fortement azotée qui va entraîner une fermentation rapide du compost* », prévient Virginie Drouet. On risque alors d'étouffer le compost, qui n'aura plus d'air pour que les micro-organismes puissent commencer le travail de décomposition. On observera le même phénomène d'asphyxie avec la cendre, par exemple. On peut cependant mettre un peu de tonte, mais uniquement après l'avoir étalée et laissée sécher.

### ■ On ne peut pas mettre de mouchoirs usagés, à cause des virus et bactéries ?

**Faux.** « *Je mets sans problème mes mouchoirs en papier. C'est de la cellulose* », explique Virginie Drouet. Il faut savoir que la chaleur dégagée par la fermentation permet de tuer les principales bactéries. Dans un compost individuel, la température peut monter jusqu'à 40 ou 50 °C. Dans un compost partagé de quartier, plus grand, la montée en température peut atteindre les 70 ou 80 °C. Dès lors, l'hygiénisation est garantie.

### ■ On ne peut pas composter la litière du chat ou la litière des toilettes sèches ?

**Vrai et faux.** Qu'il s'agisse d'excréments animaux ou humains, ils contiennent des pathogènes, avertit notre experte. « *Il faut compter au moins un an et demi pour que ces pathogènes disparaissent* ». Il est cependant possible de composter ces matières, à condition de prévoir un compost spécifique que vous laisserez reposer plus longtemps que le compost de vos biodéchets de cuisine.

**Conclusion : tout se composte, ou presque !** Il s'agit surtout de garder un équilibre entre les différentes matières et de ne pas mettre certains déchets en excès. « *Et ce n'est pas parce qu'on a un compost qu'il faut jeter tout et n'importe quoi, souligne Virginie Drouet. La priorité reste toujours de limiter au maximum le gaspillage alimentaire !* »



# Vie associative



## Familles Rurales du Causse

À peine le festival de L'Été de Vaour terminé, avec encore des étoiles dans les yeux et le cœur... après avoir vendu des centaines de croques et autres crêpes, après avoir partagé cette semaine de convivialité avec tant d'amis, après avoir fait le plein de musique et de spectacles, l'automne est déjà là !

Nous avons pressé les pommes à Rous-sayrolles, le soleil était au rendez-vous et de nombreuses personnes sont reparties avec leurs bouteilles pleines de vitamines ! Merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont aidé ! Ce fameux jus est en vente dans nos friperies et les épiceries locales (Penne, Vaour et Bruniquel).



Nos friperies ont rentré leur stock de saison, des vêtements chauds pour femmes, hommes et enfants.

Il y a toujours du "bric à brac", s'il vous manque quelques verres, tasses ou une jolie coupe à fruits par exemple.

Enfin, avec une grande joie, nous annonçons la reprise de la **fête de Familles Rurales** - moment festif et convivial s'il en est ! - **qui aura lieu début février 2025**.

Les idées fusent déjà... quel thème, quel repas, quelle musique, quelle animation, quel genre de défilé, quelle déco?? Cette fête, c'est aussi un grand moment de partage, avant et pendant.



**Si vous voulez nous aider, n'hésitez pas. Vous pouvez contacter Noémie, notre coordinatrice : [noemie.boutonne@famillesruralesducausse.org](mailto:noemie.boutonne@famillesruralesducausse.org)**  
**Nous rappelons que les bénéfices de cette fête participeront à financer un voyage pour les familles.**

Petit rappel, le Causse Café vit grâce à vous, cuisinier-ère, consommateur-trice, c'est chaque jeudi et bien sûr notre équipe est là pour vous soutenir.

Familles ruralemment vôtre !



## Vent propice

"Ouverture au monde et à d'autres pensées", tel est le credo de l'association Vent Propice et des événements qu'elle propose depuis 12 ans maintenant ! Fidèle à cet état d'esprit, Vent Propice a accueilli le vendredi 29 novembre, au Rial, l'écrivain franco-palestinien Karim Kattan (photo ci-contre), pour parler de son dernier livre : "L'Eden à l'aube". De Jérusalem à Jéricho, ce livre raconte une aventure amoureuse entre deux jeunes homosexuels palestiniens. Il s'agit d'une fiction et Karim Kattan revendique fortement la place de l'imaginaire y compris en temps de guerre. Cette rencontre nous a donné l'occasion de s'interroger sur la place des écrivains et des artistes dans le conflit israëlo-palestinien.





# Vie associative

L'association a organisé plusieurs évènements ces derniers mois, notamment :

En début d'été et en partenariat avec l'association Recto/Verso, une soirée autour de la paix avec la présentation d'un film sur Mandela et la proposition d'un grand choix de livres. Un moment de paix dans un monde en plein bouleversement...

Le 18 octobre, Vent propice a reçu l'écrivaine Beata Umubyeyi Mairesse (photo ci-contre), née au Rwanda et rescapée du génocide des Tutsi de 1994. Une écrivaine qui invite à garder la mémoire vive des événements passés mais à ne pas se laisser enfermer dans le malheur. Un moment fort suivi d'échanges très riches.

Dans les mois à venir, Vent propice s'éloignera un peu de l'actualité brûlante pour continuer son cheminement...



## L'Aikido Club Vaourais, nouvelle association à Vaour

L'aïkido, art martial japonais, a été créé par l'un des plus grands maîtres de Budô du XX<sup>e</sup> siècle : Morihei UESHIBA.

Pratiqué sans compétition, l'Aïkido est un art de self défense.

Neutraliser un agresseur, c'est surtout neutraliser son intention agressive en mettant en évidence son inutilité.

Par le travail en souplesse, la recherche de l'équilibre et la disponibilité du corps et de l'esprit, l'Aïkido n'est pas seulement un art de combat, il est aussi le moyen de former son corps, d'apprendre à se connaître et aussi à connaître et respecter les autres.

Techniquement, l'Aïkido est un art d'esquive et de déséquilibre. Son but premier

est d'esquiver le coup porté par l'adversaire, puis, cet adversaire étant considéré simplement comme une force relative, la technique fondamentale de l'Aïkido est d'utiliser cette force dans son inertie dynamique et de la retourner contre l'adversaire.

L'aïkido convient donc naturellement tout aussi bien aux femmes qu'aux hommes, de tout âge, ainsi qu'aux jeunes enfants.

Hubert Desplanques - 3<sup>ème</sup> dan Fédération d'aïkido traditionnel et 3<sup>ème</sup> dan de Self défense - vient de créer un club sur Vaour pour la rentrée de septembre 2024-2025.

Il sera là pour transmettre ses connaissances de l'Aïkido et de la pratique des

armes (couteau, bâton et bokken) dans un esprit martial, dynamique et toujours convivial.

Venez découvrir le club sur [www.aikidoclubvaourais.jimdo.com](http://www.aikidoclubvaourais.jimdo.com)

**Les cours ont lieu à la Salle des fêtes de Vaour :**

- Enfants (6 ans – 10 ans) : 17h00 – 18h
- Ados (11 ans – 15 ans) : 18h – 19h30
- Adultes : lundi et jeudi de 18h30 à 20h

Cours d'essai gratuit tout au long de l'année.

Contact : 06 85 69 25 00  
aikidoclubvaourais@gmail.com

Association PCV  
Patrimoine et Culture en Vaourais  
1 Chemin de Lapeyre 81140 VAOUR  
06 52 04 13 74 ou 06 26 27 80 82

## Bilan de l'Association Patrimoine et Culture en Vaourais (PCV)

L'année 2024 a été marquée par une programmation culturelle riche et variée, axée sur la mise en valeur de l'histoire locale et du patrimoine artistique. L'association PCV a su attirer un large public, notamment grâce à des conférences, expositions et concerts, qui ont consolidé son rôle en tant qu'acteur culturel incontournable dans la région.

### ■ Conférences thématiques

PCV a organisé cinq conférences historiques qui ont rassemblé plus de cent participants venant de Gaillac, Penne, Castres, Albi, et Saint-Antonin-Noble-Val. Ces conférences ont permis d'aborder des thématiques historiques variées, tout en collaborant avec des experts locaux.

1. "Émigration tarnaise en Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle" - par Madame Andrée Czerny, retraçant l'histoire de la migration tarnaise vers l'Algérie.

2. "Le Maquis d'Ornano" - par Patrice Castel, Professeur d'Histoire et de Géographie, axée sur la résistance locale.

3. "Pas à Pas autour de la Forêt de Grésigne" - par Christophe MendyGral et Bernard Alet, retraçant l'histoire d'une frontière naturelle dans la région.

4. "Vaour : le patrimoine du Causse et de la Forêt au temps de la Commanderie" - par Adeline Béa, Docteur en Histoire Médiévale.

5. "De stèle en stèle sur les traces des Résistants morts pour



# Vie associative

la Libération du Tarn" - par Jean-Claude Planès, dans le cadre de la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération du Tarn.

Ces conférences ont enrichi la compréhension de l'histoire locale et renforcé les liens avec les habitants des communes environnantes.

## ■ Visites et événements spéciaux

PCV a également accueilli les **Amis des Musées de Gaillac** pour une visite commentée de la Commanderie et du Centre d'Art, suivie d'un repas convivial au Causse Café. Ce moment de partage a favorisé les échanges et créé une atmosphère chaleureuse.

Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine local, l'association a organisé une exposition intitulée "**Vaour d'hier à aujourd'hui**" à la Maison du Causse, sous la direction de Jean-Michel Denis. Cette exposition de cartes postales anciennes, prêtées par Joanna, la fille de Gilles Olivet, un grand collectionneur, a permis de retracer l'évolution du village à travers des images chargées d'histoire, suscitant un fort engouement du public.

Un autre moment fort de l'année a été **l'inauguration de la sculpture "Le Christ sur la Croix"**, réalisée par Frédéric Mas-selin et son stagiaire Guinassou Douek, d'après un dessin de l'artiste Pôl Roux. Cette œuvre a enrichi le patrimoine artistique de l'association.

## ■ Concerts

L'année 2024 a été rythmée par trois concerts qui ont diversifié l'offre culturelle de PCV :

- Swing Gospel : un groupe de Gospel qui a fait vibrer le public avec ses chants empreints de spiritualité.
- Indara : chants basques traditionnels qui ont transporté l'audience dans l'âme du Pays basque.
- Viva la Copla (du foyer rural de Cagnac-les-Mines) : un spectacle de chants et de danses sévillanes et flamenco, offrant un voyage au cœur de l'Espagne.

Ces événements ont permis à l'association de renforcer son rôle de diffuseur de cultures diverses et d'attirer un public large et varié.

## ■ Perspectives pour 2025

En 2025, l'association PCV poursuivra ses efforts pour promouvoir la culture et le patrimoine local à travers une programmation ambitieuse destinée principalement au public tarnais. Parmi les objectifs pour 2025, plusieurs axes se distinguent.

### 1. Programme de conférences historiques

PCV continuera d'approfondir son travail de sensibilisation en organisant des conférences sur des sujets patrimoniaux et historiques, pour éduquer et informer les habitants de la région.

Voici quelques conférences prévues :

- "Les Ourliac : sculpteurs de mobilier d'église", par Max Guitard, qui évoquera notamment les stalles de Vaour.
- "Découvrons les cadrans solaires de nos villages",

Conférencier : Didier Benoit, spécialiste en gnomonique.

- "De Raymond VII à Pôl Roux : regards sur les femmes en Occitanie", une exploration du rôle des femmes dans l'histoire régionale.

Ces rencontres seront des moments privilégiés pour échanger sur des thématiques originales et approfondir la connaissance du patrimoine local.

### 2. Animations culturelles

PCV prévoit une série d'animations thématiques pour 2025 :

- Musiques du monde : une série de concerts explorant des genres musicaux variés, favorisant l'évasion et la découverte des cultures du monde.
- Animations culturelles du Centre d'Art : invitation de nouveaux peintres, sculpteurs et autres artistes, afin de renouveler les expositions et d'élargir les perspectives artistiques proposées au public.

### 3. Commémorations et projets patrimoniaux

L'année 2025 sera également marquée par des événements commémoratifs d'importance, tels que la **commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale**, qui revêt une signification particulière pour la mémoire collective locale. Cet événement s'inscrira dans la continuité des actions de PCV pour la transmission des valeurs de paix et de liberté.

PCV poursuivra aussi plusieurs projets patrimoniaux en cours :

- "**Colombe de la paix**" : un projet artistique en hommage à la paix, encore en cours de réalisation.
- **Création de vitraux**, pour embellir les sites patrimoniaux et rappeler l'héritage culturel de la région.
- **Installation des dernières toiles de Pôl Roux**, pour célébrer le travail de cet artiste essentiel dans l'histoire artistique de Vaour.
- **Création de la salle du Trésor au Centre d'Art**, un nouvel espace dédié à la mise en valeur des œuvres les plus précieuses du patrimoine de PCV.

2025 s'annonce comme une année riche en projets historiques, artistiques, et commémoratifs pour PCV, renforçant ainsi son rôle de pilier culturel dans le Tarn. L'association continuera de fédérer autour de la culture, de l'histoire et des arts, tout en restant fidèle à sa mission de transmission de la mémoire et du patrimoine.

PCV s'engage à promouvoir un vivre ensemble basé sur la connaissance et la valorisation de l'héritage commun, en restant un acteur clé du dynamisme culturel de la région.

Gisèle Andrieu



# Vie associative



## Paroles de femmes

Insultes, menaces, dénigrement, agressions physiques, sexuelles... : près d'1 femme sur 3 est victime de violences au cours de sa vie. Derrière ce chiffre, il y a forcément des personnes que vous connaissez. C'est peut-être vous.

A l'association **Paroles de femmes**, nous accompagnons les **femmes en difficulté et leurs enfants**, notamment en cas de violences.

Nous accueillons tous les jours de la semaine de 9h à 17h. Vous pouvez appeler au **09 51 87 31 70** pour prendre rendez-vous ou avoir des informations.

Nous sommes à Gaillac et nous avons des permanences délocalisées à Lavaur, Vaour, Les Cabannes, Puylaurens et Revel une fois par mois.

Nous proposons de l'écoute, du soutien psychologique, juridique et administratif.

Nous organisons différents ateliers en groupe pour prendre ou reprendre confiance en soi.

Nous avons un service dédié à la relation mère-enfants après la séparation.

Nous vous accueillons en toute confidentialité, sans jugement et nous vous accompagnons là où vous voulez aller, à votre rythme. Vous n'êtes pas seule.

Plus d'infos sur : [www.parolesdefemmes81.fr](http://www.parolesdefemmes81.fr)



## L'Été de Vaour : avec vous !

La 38<sup>ème</sup> édition du festival restera parmi ses meilleurs crus, avec une fenêtre météo sur mesure qui a rendu non seulement tout possible, mais agréable. Les six dates de L'été Vagabond dans les villages alentour (Cap'Découverte, Frausseilles, Mouzieys-Panens, Livers-Cazelles, Le Riols et Vindrac-Alayrac), ont vu l'engagement des communes et des associations locales, tout comme la participation des habitants, se confirmer, au long de soirées animées et conviviales.

La semaine vaouraise a été une grande réussite, placée sous le signe de la bienveillance et de la coopération, avec notamment un stand, une équipe et une charte pour la prévention des comportements à risque ou abusifs, une nouvelle équipe dédiée aux premiers secours, essentiellement composée d'habitants de Vaour, et la mise en place d'une vaisselle participative sur le village gourmand.

Les spectacles, à billetterie ou en accès libre, ont été très appréciés par le public qui a volontiers soutenu la programmation et la pérennité du festival avec des "chapeaux" passés pour la première fois. Les animations et ateliers proposés, la présence d'un poète public et celle d'un illustrateur, ainsi que les rencontres "Parlons-en !" et, bien sûr, les deux concerts quotidiens, ont tous apporté beaucoup de satisfaction, d'échanges et de bonne humeur. Un succès auquel les habitants et les services municipaux de Vaour ont

largement contribué en accueillant 200 artistes et technicien.nes comme des milliers de festivalier.es dans une ambiance de fête, fluide et joyeuse.

Autant d'éléments très positifs qui ne doivent pas nous faire oublier que l'hébergement des artistes a été un peu compliqué par manque de disponibilité des logements et que le besoin de bénévoles est important pour que l'aventure du festival continue. Certaines équipes ont peiné à faire le plein cet été. Une diffi-

culté qui a cependant permis à de jeunes locaux de franchir le pas et de s'investir avec joie et talent. Parions qu'ils reviendront l'été prochain et qu'ils en entraînent d'autres dans leur sillon !

Histoire de ne pas s'endormir à la rentrée, nous sommes partis de Vaour à vélo avec **la compagnie Lapsus** pendant dix jours autour de la forêt de Grésigne. Sept représentations de la lecture-spectacle "Les Grands Vertiges" (4 tout public et 3 en collège), une déambulation cir-



LE DANDY MANCHOT



# Vie du village



cassienne et deux rencontres littéraires ont eu lieu sur 6 communes et 2 départements. Chaque étape était jalonnée d'échanges, de jeux, de repas et de goûters partagés avec des groupes aux profils très différents : espaces de vie sociale, club d'anciens ou de ping-pong, association de promotion de la langue occitane, bouquinerie, créateur de vélos, foyers de collège,...

Elu.es et habitant.es nous ont ouvert leurs portes, nous ont hébergés et accueillis à leurs tables avec simplicité et générosité.

Première étape du **projet de territoire "Ramures, parcours de cirque immersif et vivant, en forêt, avec les habitants"**, cette tournée sera suivie de différents rendez-vous jusqu'en septembre 2025.

## ■ Prochain rendez-vous avec L'Été de Vaour

le mercredi 11 décembre à 16h pour le goûter de Noël en partenariat avec Familles rurales, la médiathèque et l'APE, autour du **spectacle "TOYO" de la Cie Les Colporteurs**, à partir de 3 ans.

Et début 2025, le projet **"Graines de programmateurs"** s'ouvrira à une nouvelle équipe de jeunes de 11 à 14 ans pour découvrir les coulisses du spectacle vivant et de la vie associative.

Enfin, sachez que la convivialité de nos activités à l'année, à la Commanderie ou sur le territoire, demande une énergie collective qui a toujours besoin de renfort.

Nous organisons **un week-end bénévole du 1<sup>er</sup> au 4 mai 2025** pour effectuer travaux, tri, aménagements et échanges fructueux. N'hésitez pas à nous y rejoindre et/ou à proposer une chambre pour des bénévoles venu.es d'un peu loin (contactez Alexandra à [benevolat@etedevaour.org](mailto:benevolat@etedevaour.org))

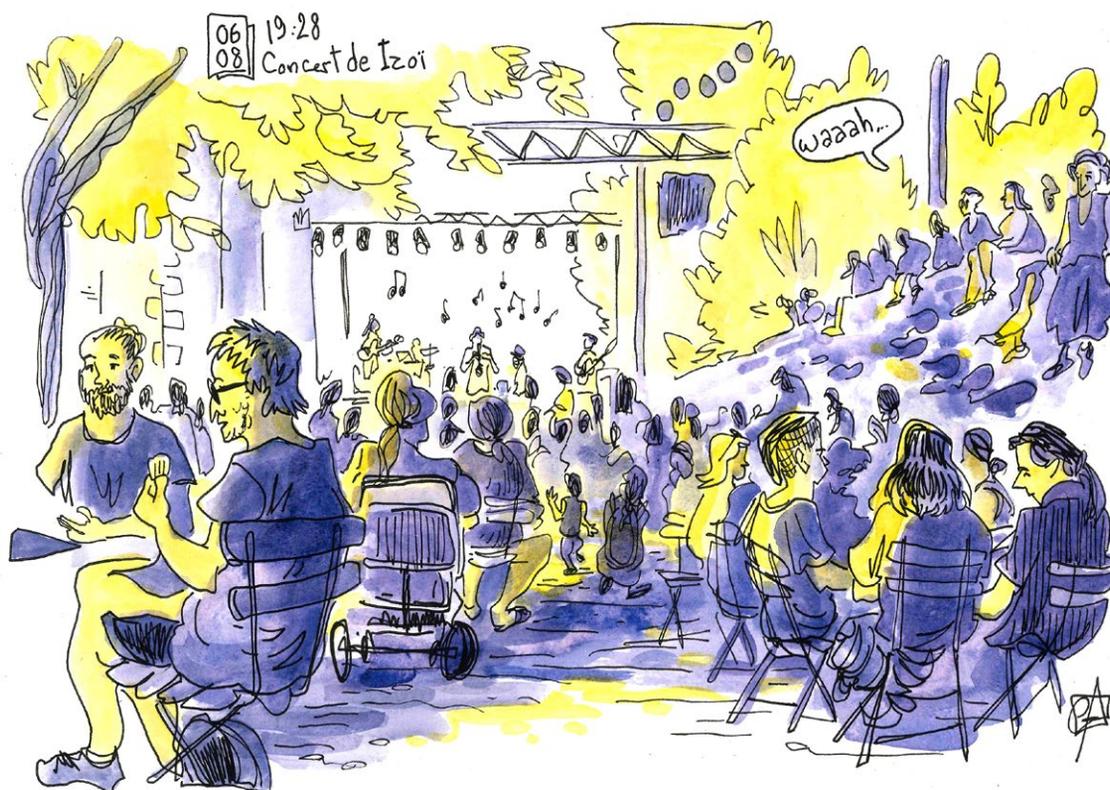
A très bientôt !

L'équipe de L'Été de Vaour



*Des ateliers de pratique artistique en forêt, sous la forme de 4 week-ends / 4 saisons, commenceront fin janvier au domaine de Fontbonne. Au programme : de la danse, de la manipulation de bois, des portés acrobatiques ou du systema pour respirer, danser, jongler et porter le vivant. Il reste encore des places, inscrivez-vous vite !*

Plus d'infos sur notre site : [www.etedevaour.org](http://www.etedevaour.org)





## Les mots fléchés de Julie - Spécial Noël

ANGOISSE DE NOËL			ARTICLE LATIN			PÈRE NOËL ANGLAIS			SERVICE APRÈS VENTE
ROI MAGE		JOUET STAR DE NOËL	INTERJECTION			PAYS DU PÈRE NOËL			FOLIE COMMERCIALE DE NOËL
			DOUBLÉE ELLE PIQUE					QUALIFIE UN SOIN NON-CONVENTIONNEL	
POSSESSIF				SERRER AVEC LES DOIGTS					
TRAVERSERONT LE FLEUVE				UN DES BEATLES					
								ARME DE TRAIT	
								PRÉCÈDE LE PAS	
SAINT NORMAND			CIVILISATION ANDINE					PRÉPOSITION	
IL N'A PAS DE PATTE			Mme HIDALGO					CONTIENT 27 ÉTATS	
		CITÉ AMÉRINDIENNE				OLIGO-ÉLÉMENT			
		SOUS-TITRÉE				MONODIETE			
		POUR NETTOYER							
						DON			
						LOGEMENT ILLÉGAL			
								MICRO ENTREPRISE	
					A ELLE			REMPLACE LE CERVEAU HUMAIN	
					ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION				
PRÉCÈDE LA PHARYNGITE				JUSTICE					
SE LANCE				ÉCRIVAIN ET POLITICIEN					
		SUFFIXE	DIVERTIS						DÉNOUEMENT
		ENSEIGNA	SINGE						
REMPLECE LE LIQUIDE								PRÉNOM D'ORIGINE ITALIENNE	MESURE L'INTELLIGENCE
INDIQUE L'ORIGINE								IL ÉCLAIRE	
		MEGATONNE				ATTACHÉS			
		MONNAIE BULGARE				SEL PORTUGUAIS			
	NOTE								
	NOUAS					VENUES AU MONDE			
	IMITE LE BÉLEMENT								
PARC NATIONAL INDIEN						ÎLE DANS ONE PIECE			
CÉLÈBRE NOËL									

Les définitions et cases colorées sont sur le thème de Noël.  
Les mots se lisent toujours de gauche à droite et de haut en bas.

Résultats de la grille de mots fléchés en page suivante



## Lettre adressée en réaction à l'article "Antenne 4G à Vaour" publié dans Les Échos de Vaour (juin 2024)

**M**a mère avait l'habitude de dire « chacun a droit à son opinion », ce qui est très vrai. Mais lorsque cette "opinion" va à l'encontre des faits ou des principes scientifiques, ce concept doit être remis en question. Par exemple, il serait ridicule de ma part de commenter la valeur d'une belle œuvre d'art ou la forme physique d'un cheval. Je n'ai aucune formation, expertise ou compréhension de ces sujets et mes réflexions ne valent rien. De la même manière que les personnes qui expriment une opinion sur les "dangers" des rayonnements électromagnétiques et qui ne comprennent pas :

- A : La loi du carré inverse – Newton 1686 (Kepler, Bullaildus, Hook).

- B : Le spectre électromagnétique – la différence entre les rayonnements ionisants et non ionisants.

La publication de ces craintes infondées propage la désinformation. Elle alimente les malentendus et contribue à l'ignorance générale. J'exhorte les gens à apprendre, comprendre et adopter les principes scientifiques, établis depuis des siècles, plutôt que de créer le doute et l'inquiétude là où il n'y a pas lieu de le faire.

Vous pouvez me demander « qui êtes-vous pour commenter ce sujet avec une telle expertise ? » Je répondrais que ce n'est pas moi qui remets en question des principes scientifiques vieux de plusieurs siècles. Je ne suis pas en désaccord avec l'opinion des organisations internationales et des milliers d'articles évalués par des pairs. Je suis simplement quelqu'un qui connaît et comprend la science impliquée dans le sujet. Je n'exprime aucune opinion sur le sujet. Je ne fais que citer le travail acharné des experts qui m'ont précédé.

L'article anonyme publié dans le dernier Échos illustre l'ignorance générale propagée par des individus qui semblent aptes à désinformer, à semer la peur et à créer le doute. J'ai fait des recherches sur leur article et je l'ai trouvé erroné. Il n'était pas crédible. Les informations étaient "triées sur le volet". Les citations étaient pratiquement inexistantes et, parmi les articles cités, leurs citations n'existaient pas du tout. Mais ce qui est plus inquiétant, c'est ce que l'auteur anonyme a choisi de ne pas écrire. Il a choisi d'omettre le fait que tous les sujets sur lesquels il écrit n'ont pas été vérifiés ou reproduits. Il a choisi de ne pas inclure les conclusions de « vrais » scientifiques et de « vraies » organisations de santé. L'auteur anonyme n'inclut aucune mention de risque. - Il y a un risque dans tout ce que nous faisons. Et en tant qu'individus, nous évaluons ce risque à chaque instant de notre journée. Chaque fois que nous sortons du lit. Chaque fois que nous montons dans notre voiture. Chaque fois que nous traversons la route.

Alors, de quoi l'auteur anonyme nous inquiète-t-il ? Eh bien, c'est une question à laquelle il est très difficile de répondre. En effet, le risque est si faible qu'il n'a pas encore été quantifié et après 35 ans d'utilisation de téléphones portables, aucune statistique ne confirme un risque significatif. Selon l'OMS, plus de 10 000 études ont été menées sur les effets des ondes électromagnétiques de faible puissance et aucune n'a établi de menace significative pour la santé ou le bien-être. En fait, vous êtes plus susceptible de souffrir des effets néfastes des

radiations ionisantes émises par une banane ou des produits chimiques cancérigènes contenus dans une saucisson, plus important encore, des risques cent fois plus élevés dus aux radiations ionisantes du soleil.

L'auteur anonyme n'a pas précisé que les opinions qu'il a exprimées n'étaient étayées par aucune donnée statistique dans aucun pays du monde. Le fait est que personne n'est mort ou n'est tombé malade à cause des ondes radio de faible puissance. Des cas de maladie ont été signalés, mais aucun n'a été confirmé et la plupart ont été propagés par des théoriciens du complot ignorants.

Je ne dis pas qu'il n'y a aucun risque d'utiliser un téléphone portable, mais vous avez bien plus de chances de mourir en marchant devant un bus tout en envoyant des SMS à votre fan de maman et bien plus de chances de mourir distrait par votre téléphone et en conduisant une voiture – ces statistiques existent.

Le très faible risque posé par un téléphone portable est environ 1 000 fois plus élevé que celui posé par une tour cellulaire 4G en utilisant des mathématiques simples et le principe scientifique établi par Newton et d'autres il y a près de 400 ans. Vous êtes beaucoup plus à risque en raison de la lumière du soleil.

Enfin. Si vous craignez que vos enfants se tournent vers l'alcool ou la drogue à cause du contenu des médias sociaux sur un téléphone portable, ne leur achetez pas de téléphone portable. S'il vous plaît, ne blâmez pas la 4G ou ne citez pas de science douteuse pour essayer de gagner en crédibilité.

Julian Silver, Vaour résident.

Je lutte contre la désinformation et la pseudoscience partout où je les trouve.

J'ai pris la peine de demander à un véritable scientifique de vérifier les affirmations que je fais dans cette lettre.

La semaine dernière (4 septembre 2024) une nouvelle étude a été publiée dans le journal The Guardian, qui contient des mises à jour importantes :

Une étude commandée par l'Organisation Mondiale de la Santé sur les effets potentiels sur la santé de l'exposition aux ondes radioélectriques ne trouve aucune association entre l'utilisation du téléphone portable et les cancers de la tête.

Le professeur adjoint Ken Karipidis de l'Agence australienne de radioprotection et de sûreté nucléaire (ARPANSA), qui a dirigé cette revue, affirme qu'il s'agit de l'évaluation la plus complète et la plus à jour des preuves à ce jour.

« Lorsque le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé l'exposition aux ondes radioélectriques comme cancérigène possible pour l'homme en 2013, il s'est largement basé sur des preuves limitées issues d'études d'observation humaine », a déclaré le professeur adjoint Karipidis.

« Cette revue systématique des études d'observation humaine est basée sur un ensemble de données beaucoup plus vaste que celui examiné par le CIRC, qui comprend également des études plus récentes et plus complètes, ce qui nous permet d'être plus



# Courrier des lecteurs

sûrs que l'exposition aux ondes radioélectriques provenant de la technologie sans fil ne constitue pas un danger pour la santé humaine. »

L'Organisation Mondiale de la Santé prépare actuellement une monographie des critères de santé environnementale sur les effets sur la santé de l'exposition aux ondes radioélectriques.

Julian Silver

## En réponse à M. Julian Silver

La commission Communication souligne le fait que l'article "Antenne 4G à Vaour" n'est pas anonyme, même s'il n'est effectivement pas signé. Il est inséré dans la rubrique "Infos municipales", de fait, le contenu a été validé par l'équipe de

Coordination municipale, comme tous les articles qui sont dans cette rubrique.

La commission Communication

L'équipe de Coordination Municipale en lien avec Célia Izoard, journaliste scientifique spécialisée dans l'écologie, qui a été consultée pour la rédaction du premier article "Antenne 4G à Vaour", rappelle que cet article traitait de plusieurs aspects relatifs à l'impact des smartphones et du réseau mobile :

Notre décision commune est une prise de position politique qui tient compte de nos enjeux locaux. Nous avons eu une réflexion philosophique et non uniquement scientifique.

L'équipe de Coordination Municipale

- Les problèmes de santé publique liés à l'addiction aux smartphones et aux problèmes d'attention, de sommeil et de concentration, en particulier chez les jeunes.
- La consommation énergétique et en matières premières liée aux smartphones, à la vidéo en ligne et au réseau mobile.
- L'application du principe de précaution quant aux effets sanitaires des ondes électromagnétiques.

Il semblerait d'après votre réponse que c'est surtout ce troisième point qui vous pose problème.

A ce sujet, nous rappelons que cet article "Antenne 4G à Vaour" :

- Précise humblement dès la première mention de cette question que "la controverse scientifique sur le sujet est loin d'être tranchée".
- Mentionne l'existence d'un risque de cancer reconnu par le CIRC.
- Aborde très brièvement les incertitudes concernant l'impact de ces antennes sur les pollinisateurs et les élevages, avec des sources sérieuses.

Enfin nous tenons à préciser que bien des arguments au sein de notre équipe de Coordination municipale n'étaient pas d'ordre électromagnétique. Notre décision a aussi été motivée par le désir de mettre un frein à la course au tout numérique.

Il nous a paru plus correct de ne pas imposer une antenne plutôt que d'en imposer une. D'autant plus, qu'il avait été projeté que cette antenne soit installée à juste 108 m à vol d'oiseau de celle de Tonnac (au dessus de Roussayrolles) avec un dénivelé de 4 mètres plus bas.

## Résultats des mots fléchés

R	E	V	E	L	I	L	O	N	N	E
INDIQUE LE CÉLÈBRE NOËL	B	E	T	L	A	UNE PIÈCE	Z	O		U
NOUS	L	I	A	S	VENUE AU MONDE		E	N	E	S
NOTE										
D	E	M	T	T	ATTACHÉS	SE PORTU-GLAIS	T	E	N	S
INDIQUE LE DÉPART DE LA RÉGION	N	I	T	A	PRÉFOM	ITALIENNE	I	Q		I
REPLACE LE	B	A	A	M	U	S	A	I		A
ENIGMA	SUFFIS	DIVERTIS	SINGE							
SE LANCE	S	O	E	Q	E	ÉCRIVAIN ET POLITICIEN	U	I	T	E
PRÉCÈDE LA PHRASE	R	H	I	N	O	ÉCRIVAIN ET AUTEUR DE LA NOUVELLE	A	S	A	I
						À ELLE				
E	P	O	N	G	E	LOGEMENT ILLÉGAL	L	E	G	S
						DON				
V	O	A	N	I	C	MONO DICTE	U	R	E	
INTOYER	SOU-SIFFER	DIENNE				OBJET-ÉLÉMENTS				
CIT AMÉRICAINE										
LA PAS DE	L	O	I	N	C	CONTRAT ET	A	E	N	
SANT						PRÉPOSITION				
						LE PAS				
N	A	G	E	R	O	ARRÊTE DE TRAIT	T	N	E	
R	E	S	E	P	I	LES COIFFES	N	C	E	R
						SERRE AVEC DES				
B	A	L	T	H	A	Z	A	R	F	
QUATRE	NON-CONVEN									
ROYAUME	NOËL	NOËL	PIÈRE NOËL	PAYS DU PÈRE						
NOËL	NOËL	NOËL	NOËL	NOËL	NOËL	NOËL	NOËL	NOËL	NOËL	NOËL

**i** NDLR : Suite à cet article, nous prévoyons un prochain Café Citoyens sur ce sujet début 2025, afin que les habitant.e.s puissent s'exprimer sur le sujet.



## Village

Qu'est qu'un village ? C'est une question de citadin. Qui ne connaît le village que par l'idée qu'il s'en fait. Un cliché allant du village d'Astérix à celui des vacances de son enfance. Pourtant, j'ai envie d'essayer d'y répondre en repensant à mes premiers pas à Vaour.

La fête du village avait lieu par un heureux hasard le lendemain de notre arrivée. L'occasion de rencontrer les gens. Tout le monde avait l'air de se connaître. Et personne ne semblait étonné de nous voir là. Ça parlait, ça rigolait, ça s'embrassait, ça trinquait joyeusement. Les enfants couraient pieds nus entre les tables dans la cour de l'ancienne école. On s'est assis. Comme au spectacle. Une vieille dame installée à côté nous a dit bonjour, on a engagé la conversation. C'était le premier contact. Un aperçu. Sur la photo des gens présents affichée sur un mur sous le lavoir, on a cherché à reconnaître ceux qu'on avait croisés. En vain. Tous ces nouveaux visages.

Un village a une forme propre. Un fonctionnement. Une histoire. Celui qui arrive ne sait rien. De même que ceux du village ne savent rien de celui qui arrive. Tout au plus des bribes. Celui qui arrive est un étranger. Puisqu'il arrive d'ailleurs. Et l'étranger est pour le moins étrange. En cela qu'il n'est pas comme les autres. Est-ce à dire que tout le monde est pareil dans un village? Non, bien sûr. Mais l'étranger porte la nouveauté de sa différence. Et peut facilement porter un peu plus. Il vient prendre une place qu'on ne lui a pas forcément donnée. Il s'impose. Il dérange. Un ordre établi. Un désordre en place. Sauf que le village est mouvant. Avec ses fronts communs, ses aspérités, ses franc-tireurs, ses clans, ses détestations, ses amours. Le village est changeant.

L'étranger que je suis est donc reparti de la fête avec beaucoup d'impressions, de questions, de curiosités. Et depuis 2 ans, tout cela se met en place, au fil des rencontres, des découvertes, des conversations. On est un étranger jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que les autres le sont aussi. Et qu'on le soit un peu moins.

Un village a ses lieux. De rencontre. A Vaour, ils sont nombreux. Divers. De l'épicerie, au terrain de pétanque sur la place de l'église, au stade de foot, à la salle des fêtes, la médiathèque, la Commanderie, la Chèvrerie, le café Atmo... Vaour a ses lieux communs... qui n'en sont pas. Parce que Vaour cultive une originalité liée à son histoire communautaire récente. Aux projets néo-ruraux autour de la ferme des Murets ayant débouché entre autres sur le festival de l'Été de Vaour. Et le village porte fièrement cette originalité.

Un village a ses figures. Les voix qui portent. Les accents, d'ici ou d'ailleurs. Les élus, les artistes. Les artisans, les paysans. Les autres. Les gueules qu'on repère tout de suite. Ces noms qu'on entend tout le temps sans mettre de visages dessus. Ceux qui ne sont jamais partis. Ceux qu'on ne voit jamais. Ceux qui sont morts.

Un village a sa chronologie. Ses strates. Ses histoires. Ses mystères. Ses secrets.

Le temps familiarise. Et permet à ceux qui le souhaitent de se reconnaître. De dire bonjour. Et les fils se tirent au gré des conversations. De lui qui a fait ça. Qui était avec elle avant. Qui a refusé de lui prêter. Qui avait eu cette idée, il y a bien longtemps, mais ça n'a pas marché. Qui ne l'a pas invité. Qui critique tout le temps mais ne fait jamais rien. Qui à peine arrivé prend toute la place. Qui ne le supporte pas.

Progressivement des prénoms s'accrochent aux visages. Ma mémoire s'active. Le village m'absorbe. Me goûte. Comme je le goûte. Intrigué par ses saveurs nouvelles. Irrité parfois. Je me frotte au village.

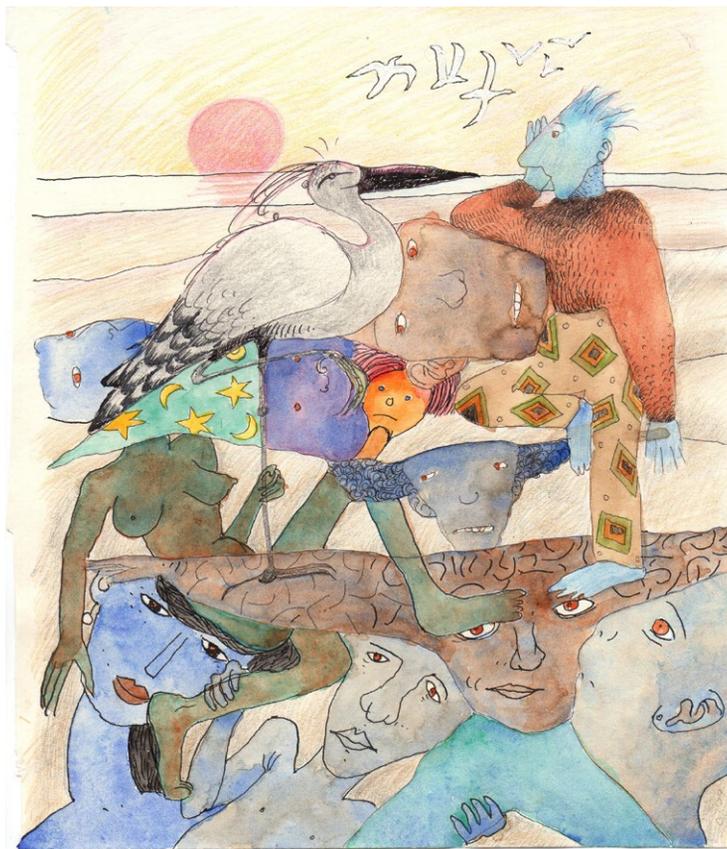
La brume s'étire de l'église à la forêt ce matin. Cache des maisons. En dévoile d'autres. Je marche sous une pluie fine. Il n'y a personne. Le village m'appartient. Un chien me dépasse. Deux ânes se répondent au loin. Je suis là et je n'y suis pas. Je croise une silhouette que je ne connais pas. C'est donc cela aussi un village. Un lieu où tout le monde se connaît sans se connaître. Où se sentir seul. Où se sentir bien.

A la fête du village cette année, je déambule. Parlant aux uns et aux autres. Refaisant le monde. Je me sens un peu d'ici maintenant. De Vaour. Tous les villages ont un nom. Tous les gens aussi. On peut rêver le village idéal. La communauté. L'entente. Mais le village a la couleur des gens. Il leur ressemble. Avec ses incohérences. Ses impasses. Ses revirements. Ses détours. Ses attitudes. Ses habitudes. Ses frasques, ses friches. Ses pensées. Ses géraniums. Ses réflexions. Ses miroirs. Ses espoirs. Ses arbres fruitiers. Ses hauts. Ses bas. Ses emportements. Ses encorbellements.

Il y a encore à inventer. A construire.

C'est sans doute cela un village. Tout cela. A ce moment-là.

**Vincent Bourgeois**





Un de nos beaux arbres...



# Infos pratiques

## Mairie de Vaour

Secrétariat/Rendez-vous :

Tél. : 05 63 56 30 41

**E-mail :** [mairie@vaour.fr](mailto:mairie@vaour.fr)

Site Internet : [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr)

Horaires d'ouverture : lundi 13h30-17h30, jeudi 8h30-12h30, vendredi 13h30-17h30

**Les élus reçoivent sur rendez-vous pris au secrétariat de la mairie.**

**Permanences les lundis de 10h à 12h**

## Commerces, services

### Marché de Vaour

Place du village - jeudi 9h-13h

### Autres marchés

Jeudi 18h : Penne

Mardi 18h : Saint Michel de Vax

Samedi matin : Cordes sur Ciel

Dimanche matin : Saint-Antonin-Noble-Val

### EpiceRie de Stéphane

Du mardi au samedi 7h30-12h30 /

17h-19h30, dimanche 8h30-12h

Tél. : 05 63 56 34 40

### Service Développement Durable 4C

Ordures ménagères et assainissement individuel - Aurélie Dalmon

Tel. : 05 63 56 30 46

### Cabinet de soins

6 place du Coq - Sur rendez-vous.

## Médiathèque

Horaires d'ouverture : mercredi 14h-18h, jeudi 9h-12h30, samedi 10h-12h30.

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 août : vendredi 18h-19h30

Tél. : 05 63 45 01 84

E-mail : [mediatheque-n.richard.vaour@4c81.fr](mailto:mediatheque-n.richard.vaour@4c81.fr)

## Secours

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Numéro d'urgence européen : 112

## Maison du Causse



### Agence Postale Communale de Vaour

Tél. : 05 63 53 98 38

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Les fermetures exceptionnelles sont communiquées sur le site Internet de Vaour : [www.vaour.fr/horaires-et-numeros-utiles/](http://www.vaour.fr/horaires-et-numeros-utiles/)



### France Services

Vous accueille sur RV les lundis, mardis et jeudis, de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H30.

Espace informatique partagé et espace coworking : tous les jours de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h15 (sauf jeudi après-midi).

Demandes spécifiques, dossiers complexes, prendre RV sur place ou par téléphone.

Scanner-imprimante-photocopieur et ordinateurs avec accès internet à disposition, salle informatique en libre accès.

Tél. : 05 63 47 68 72 - Courriel : [fs@vaour.fr](mailto:fs@vaour.fr) - [www.vaour.fr/france-services/](http://www.vaour.fr/france-services/)

### France Services accueille différents partenaires

- **Conseillère numérique de la 4C**, Louise Sourice, est présente les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis du mois. Elle vous accueillera de 10H à 12H sur rendez-vous : 05 63 56 11 98. Déplacement à domicile possible.

- **Assistants sociaux du Conseil Départemental** : Permanence sur RV chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, le matin. Prendre RV au 05 63 77 31 00 ou au 05 63 81 21 81

- **Protection Maternelle et Infantile (PMI)** du Conseil Départemental. Prendre RDV en téléphonant au 05 63 77 31 00 ou au 05 63 81 21 81

- **Mission Jeunes** un accompagnement dédié aux jeunes, qui aborde l'emploi, la santé, le logement, la mobilité. Permanence sur RV chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, l'après midi. Tel : 05 63 36 18 02

**À partir de janvier 2025, les permanences se tiendront le 1<sup>er</sup> mardi du mois.**

- **Parole de Femmes** : Association d'aide aux femmes en difficulté et victimes de violences.

Accompagnement individuel, accompagnements juridique, administratif, etc.

Permanence le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, le matin. Prendre RDV au 09 51 87 31 70.



### ADMR canton de Vaour

Permanence le lundi de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h. Per-

manence téléphonique assurée du lundi au vendredi en dehors de ces horaires.

Tél. : 05 63 45 17 31 et [vaour@admrtarn.fr](mailto:vaour@admrtarn.fr)



### Familles Rurales du Causse

Repas de midi et salon de thé les jeudis de 9h30 à 17h. Tél. : 05 63 56 39 23 ou 06 51 64 48 28

- **Friperie** ouverte Mercredi et Jeudi : 10h – 12h30 - Samedi : 15h – 17h

## les Échos de Vaour



**Mairie de Vaour**  
Place de la Mairie  
81140 VAOUR  
05 63 56 30 41  
[mairie@vaour.fr](mailto:mairie@vaour.fr)  
[www.vaour.fr](http://www.vaour.fr)

**Responsable de la publication :** Jérémie Steil, Maire de Vaour | **Comité de rédaction :** Isabelle Cotte, Ignace Fabiani, Gérard Lanoye, Lisa Matz, Claire Simon, Léonore Strauch, Thierry Vignolles | **Textes et illustrations** sous licence CCBY-SA | **Textes rédigés par :** les membres du groupe de coordination, les commissions municipales, les associations et les habitants-es | **Illustration de couverture :** Actions Communes | **Illustrations :** Lisa Matz, Kathelène de Préville, Gaël Audoye | **Photos :** Le Dandy Manchot, Benoit Verzat, Actions Communes, Famille Hébrard | **Conception graphique, maquette :** Thierry Vignolles | **Impression :** Gaillac Imprim' - 37 av. Saint-Exupéry - 81600 Gaillac | Bulletin Imprimé sur papier recyclé

